

N° 2690
58^e année
du 1^{er} au 14
décembre 2005
Prix : 3€ (20 F)



L'ACTION FRANÇAISE

2008

paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Téléphone : 01-40-39-92-06 – Fax : 01-40-26-31-63 – Site Internet : www.actionfrancaise.net

Tout ce qui est national est nôtre

Notre dossier LA LOI DE 1905 : UN LOURD BILAN

Par
Michel FROMENTOUX
Pierre PUJO
Entretien avec
Jean SEVILLIA

(pages 7 à 9)

L'ESSENTIEL

Page 2
POLITIQUE FRANÇAISE
– La face cachée de la crise
des banlieues

par Ahmed
RACHID CHEKROUN

– Être français
n'est pas un droit !

par Aristide LEUCATE

– La république
à court terme

par Henri LETIGRE

– L'Université
du Club de l'Horloge

par Pierre PUJO

Pages 4, 5 et 6
**LE BANQUET
DU 13 NOVEMBRE**

– Présence
de l'Action française

par Jacques CEPOY

– Les discours de

Sixte-Henri
de BOURBON PARME
Thierry BOUCLIER
Paul-Marie COÛTEAUX
Élie HATEM
François LEGER
Albert SALON, etc.

Page 11
POLITIQUE ÉTRANGÈRE

– Révolution politique
en Israël

– Le jeu dangereux
de certains occidentaux

par Pascal NARI

Pages 12 et 13
**ARTS-LETTRES-
SPECTACLES**

– Journée de lecture :
réapprendre la peur

par Pierre LAFARGE

– Ici, et ailleurs

par Anne BERNET

Page 14
LE TRÉSOR DE L'A.F.

– Charles Maurras
et le nationalisme
de l'Action française
du marquis de Roux

par Michel FROMENTOUX

Page 16
UN GRAND HISTORIEN

– Philippe Ariès

par François LEGER

APRES LES ÉMEUTES

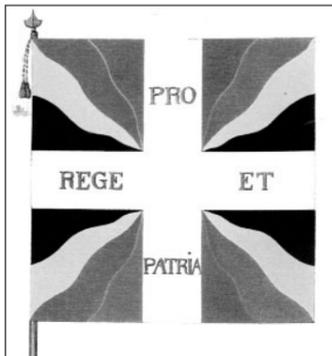
Il va falloir payer la facture

L'éditorial de Pierre PUJO (page 3)

LE MASSACRE DES GARDES SUISSES AUX TUILERIES Quand la République a honte de ses origines

Le président de la Confédération helvétique et par ailleurs ministre de la Défense, Samuel Schmid, a effectué le 18 novembre dernier une visite de travail à Paris, où il

s'est entretenu durant une heure avec Jacques Chirac. Le temps d'évoquer les relations bilatérales, notamment en matière de coopération transfrontalière et de défense, ainsi que les questions européennes et commerciales. Rien qui fâche vraiment, malgré quelques appréciations divergentes. D'où le refrain convenu, dans les médias qui ont bien voulu signaler la visite du conseiller fédéral, sur le thème des "relations de bon voisinage" entre la France et la Suisse.



Le drapeau flammé
et la belle devise
du régiment Reinach (1786-1792)
formant la 11^e Suisse

Devoir de mémoire helvétique

Et pourtant ! A sa sortie de l'Élysée, Samuel Schmid s'est

abstenu de tout commentaire. Sans doute était-il soucieux. Car il lui restait à accomplir une mission ingrate, un devoir de mémoire qu'à sa grande déconvenue, ses hôtes officiels jugeaient inopportun.

Le président de la Confédération allait en effet profiter de sa visite à Paris pour honorer la mémoire des gardes suisses qui, restés fidèles jusqu'au bout à leur serment et au roi, furent massacrés par la populace révolutionnaire le 10 août 1792 aux Tuileries, après que Louis XVI leur eut ordonné de déposer les armes.

Les gazettes suisses ont donné une version assez fantaisiste de ce geste de piété que les autorités françaises se sont employées à contrarier. On a pu lire que Samuel Schmid avait dé-

voilé au Musée de l'Armée, à l'hôtel des Invalides, une plaque rappelant le sacrifice des gardes suisses. La réalité est sensiblement différente.

Ostracisme républicain

Certes, cette plaque commémorative, en bronze, existe bien. A l'origine, elle était destinée à la Chapelle Expiatoire où elle devait être apposée. Cependant, le maire de Paris, Bertrand Delanoë, y a mis son veto, soutenu dans cet ostracisme républicain par le ministre de la Culture Renaud Donnedieu de Vabres.

Regroupés dans la "Fondation 1792", des Suisses respectueux de leur histoire, qui en l'occurrence se confond avec celle de la France, ont alors convaincu le conseiller fédéral Samuel Schmid de faire œuvre de mémoire et, si possible, de réparation. C'est ainsi qu'il s'est rendu le 18 novembre à l'hôtel des Invalides. Au cours d'une fort discrète cérémo-

Guy C. MENUISIER
(suite page 3)

Des siècles de bravoure

L'histoire des Suisses au service de France commence au XV^e siècle, quand Charles VIII confie la garde de sa personne à « cent hommes de guerre suisses ». Cette compagnie, les Cent Suisses, sera supprimée par un décret de l'Assemblée législative en 1791.

C'est Louis XIII qui, en 1616, met sur pied un régiment permanent de Gardes suisses, corps d'élite appelé à s'illustrer dans de nombreuses batailles. Alors que les Cent Suisses assuraient la "garde du dedans", les Gardes suisses étaient chargés de celle "du dehors".

Les massacres d'août et de septembre 1792 ne mirent pas un terme définitif à l'engagement des Suisses au service de France. Après la Révolution et son avatar l'Empire, Louis XVIII reconstitua une unité sous le nom de Garde royale suisse ; elle servit notamment lors de la campagne d'Espagne en 1823 et accomplit vaillamment son devoir quand éclatèrent les désordres de juillet 1830. Louis-Philippe, lui, élargira le recrutement en créant par décret la Légion étrangère. Aujourd'hui encore, elle fait la fierté de nos armes.

G. C. M.

M 01093 - 2690 - F: 3,00 €



**In memoriam
MARINA GREY**

■ La comtesse Chiappe, née Marina Denikine, s'est éteinte ce jeudi 17 novembre 2005, à l'âge de quatre-vingt-six ans, trois ans après son époux, notre ami Jean-François Chiappe.

La fille du général Denikine était arrivée en France en 1926, quand furent consommées les ultimes défaites des armées blanches.

C'est tout naturellement au drame de la révolution russe qu'elle devait, sous le pseudonyme de Marina Grey, consacrer une part importante de son œuvre d'historienne. À une biographie de son père, s'ajoutèrent des études relatant la lutte des dernières forces tsaristes, *La Campagne de glace, Les armées blanches, une Enquête sur le massacre des Romanov*, qui s'attachait à analyser l'hypothèse, longtemps plausible, et spécialement tragique, de la survie de l'une ou de plusieurs des grandes-duchesses, échappées à la tuerie d'Ekaterinbourg, ainsi qu'une trilogie romanesque, *La saga de l'exil*, couronnée par l'Académie française.

À l'instar de son mari, la comtesse Chiappe s'était également intéressée à la Révolution française. Elle publia ainsi chez Perrin une *Enquête sur la mort de Louis XVII*, et deux études, solides et passionnantes, sur le baron de Batz et Hébert, le fameux Père Duchesne, entre lesquels elle démontrait l'existence de liens occultes.

La comtesse Chiappe s'est éteinte quelques jours seulement après le rapatriement, à la demande du président Poutine, des corps du général Denikine et de son épouse, qui reposent désormais en terre russe.

Anne BERNET

L'ACTION FRANÇAISE 2000

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris
Tél. : 01-40-39-92-06 • Fax : 01-40-26-31-63
I.S.S.N. 1166-3286

- Directeur : **Pierre Pujo**
- Secrétaire de rédaction : **Michel Fromentoux**
- Politique : Georges Ferrière, Yves Lenormand
- Politique étrangère : Pascal Nari
- Chronique militaire : Bernard Guillerez
- Économie : Henri Letigre, Serge Marceau.
- Enseignement, famille : **Michel Fromentoux**, chef de rubrique
- Sciences et société : Guillaume Chatizel,
- Outre-mer : Pierre Pujo
- Médecine : Jean-Pierre Dickès
- Livres : René Pillorget, Anne Bernet, Pierre Lafarge, Philippe Aleyrac, Romaric d'Amico
- Arts-lettres-spectacles : Léon Camus, Renaud Dourges, Monique Beaumont
- Cinéma : Alain Waelkens
- Combat des idées : Pierre Carvin, Jean-Philippe Chauvin
- Art de vivre : Pierre Chaumeil
- Chroniques : Jean-Baptiste Morvan, François Leger
- Maquettiste : Grégoire Dubost
- Photos : François Tabary

Abonnements, publicité, promotion : Monique Lainé

**La face cachée
de la crise des banlieues**

Dès que l'on évoque le mot de ban-

lieue, l'idée qui vient généralement à l'esprit de nos contemporains ce sont les "zones de non droit", "l'économie souterraine"... Mais il est une autre dimension fondamentale qui n'est jamais citée : combien ça coûte à la communauté d'acheter la paix sociale et à qui profite cette manne d'argent ?

Les banlieues sont pour des associations dites délégataires un fonds de commerce qui rapporte gros.

La banlieue est pour des associations nationales dites délégataires ce que l'école est pour certains syndicats. En d'autres termes, c'est un fonds de commerce qui rapporte gros. Il est connu que les syndicats de l'enseignement public, bien que le taux de syndicalisation dans notre pays soit faible, ont un pouvoir de nuisance sans équivalent avec leur poids sociologique. Il en est de même des associations dites délégataires

Le mot association délégataire signifie que celle-ci a reçu de l'État une mission de service public. Depuis les années 1980, des milliards d'euros ont été injectés dans la politique de la Ville officiellement pour refonder les liens sociaux et revitaliser des cités dits sensibles. Des moyens financiers sont donnés aux différents acteurs pour désenclaver la population locale. On verra que cet argent va servir à renflouer les caisses de ces associations .

Créées dans les années 1936 dans la foulée des initiatives prises par le Front populaire, ces associations se voyaient attribuer par l'État la mission de définir, coordonner et d'appliquer une politique nationale dans le domaine de l'éducation, des loisirs et de l'émancipation de la jeunesse.

Partenaires à part entière de l'État, siégeant à toutes les commissions et instances nationales compétentes pour valider les diplômes, les programmes de formation, les

chantiers d'insertion, - ce qui représente un vaste programme ! -, elles sont constamment sollicitées par les communes, les départements et les régions pour participer à l'élaboration et la mise en place des politiques de prévention.

Des interlocuteurs incontournables

Leur reconnaissance par l'État et leurs expériences en la matière leur confèrent le statut d'interlocuteurs incontournables devenant par la force des choses un véritable groupe de pression avec qui l'État doit compter. Dans la réalité, on a l'impression que plus il y a des problèmes dans les banlieues, plus la probabilité est forte qu'ils soient instrumentalisés pour obtenir davantage de moyens financiers.

Avec le temps ces associations sont devenues un gouffre financier, un tonneau des Danaïdes. Employant un bataillon d'éducateurs, de travailleurs sociaux, d'intervenants de toutes sortes, elles coûtent de plus en plus cher aux contribuables sans que le résultat soit en corrélation avec le sacrifice consenti....

À la lumière de cette observation, nous voyons là l'intérêt pour ces associations d'exploiter le moindre malaise des banlieues qu'il soit réel ou supposé. Cela explique bien les raisons pour lesquelles tous les problèmes de la banlieue sont posés uniquement en termes de manque de moyens, de budgets et de structures. Cette approche est relayée et confortée par les médias montrant une connivence et une complicité.

Cette politique non seulement ne permet pas à cette jeunesse de s'en sortir mais elle les maintient dans l'assistanat. Il est grand temps qu'une évaluation sereine et objective de l'action menée par ces associations soit faite pour dire en quoi elles sont adaptées à la situation ou non. Dans l'hypothèse contraire, ce que je crois être le cas, il faut revoir les critères de distribution des subventions. Mais cela est une autre affaire.



■ Un hommage national sera rendu à toutes les victimes civiles et militaires françaises de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie le lundi 5 décembre à 10 heures précises au monument aux Morts du quai Braly, Paris 7^e.

Être Français n'est pas un droit !

« Être Français, par Conseil d'Etat. Nul besoin d'adopter de nouvelles lois, mais encore faut-il que le gouvernement ne soit pas timoré pour appliquer celles existantes. »

On se souvient de ce slogan "choc" clamé en son temps par le Front national. Toutefois, au-delà de la formule et de son à-propos électoral évident, force est de reconnaître qu'elle résume parfaitement tant le comportement que doit adopter tout étranger résidant en France que la ligne politique devant être suivie par tout gouvernement vertueux, sage

L'immobilisme des politiques masque difficilement leur pusillanimité et l'obsession de ne pas déplaire aux divers communautarismes institutionnalisés...

et de bon sens. Notre pays, comme aucun autre, ne peut souffrir d'être la proie de la sauvagerie et de la haine sanguinaire des hôtes qu'elle accueille. Il ne s'agit, ici, rien de moins, que d'un précepte de politesse et de courtoisie élémentaires présidant aux relations sociales, bref un principe de civilisation.

Mais en ces temps troublés de décadence annoncée, il ne faut guère compter sur nos gouvernants dont la mollesse d'action, la lâcheté politique et les gesticulations idéologiques sans lendemains, tiennent lieu d'horizon indépassable depuis plus de trente ans. Pendant ce temps, les "émeutes", mêmes atténuées, se poursuivent, et nos dirigeants, plus incapables que jamais, se contentent de proposer des cours de chinois dans les banlieues (Azouz Begag) ou de ériger la lutte contre les discriminations en « nécessité nationale » (Jacques Chirac).

Déchéance de la nationalité...

Pourtant, face aux outrages faits à la France, à ses institutions et à sa population, il serait simple et légal d'abattre impitoyablement le bras vengeur de l'État. Il est un fait que notre nation ne recouvrera sa tranquillité que lorsqu'elle éloignera définitivement de son territoire des populations indésirables, vivant de trafics divers dont le produit vient arrondir confortablement les aides sociales mensuelles. Être Français, n'est pas un droit mais un honneur que l'humilité commande de ne pas bafouer.

Pour ceux qui se rendraient indignes de ce dernier, la déchéance de la nationalité française serait une première solution. Prévus à l'article 25 du Code civil, elle peut être infligée à toute personne ayant récemment acquis la nationalité française et qui aurait été condamnée pour des actes qualifiés de crime ou de délit. Cette procédure énergique fait l'objet d'un décret en

Expulsions et reconduites à la frontière...

D'autres solutions, comme l'expulsion ou la reconduite à la frontière des étrangers entrés ou séjournant sur le territoire français en situation irrégulière, peuvent également être mises en œuvre par la puissance publique. L'expulsion a un champ d'application plus large que la reconduite, puisqu'elle vise tout étranger présent sur le sol français quelle que soit sa nationalité. Ainsi, un ressortissant espagnol ou allemand pourrait faire les frais d'une mesure d'expulsion s'il était avéré que sa présence autant que son comportement représentent une menace grave pour l'ordre public, la sécurité des personnes et des biens, voire la sûreté de l'Etat.

Prononcée par le préfet ou, en cas d'urgence, par le ministre de l'Intérieur lui-même, cette mesure administrative a déjà été utilisée, notamment à l'encontre de l'imam de Vénissieux qui prônait, notamment, la lapidation des femmes.

La reconduite à la frontière, quant à elle, ne concerne que les étrangers en situation irrégulière vivant en France. Là encore, sauf à ce que certains magistrats d'obédience marxiste annulent les procédures initiées par les préfetures, le gouvernement dispose d'un pouvoir considérable qui lui permet de s'assurer la neutralisation ou la relégation d'éléments dangereux dont la présence en France n'est plus souhaitée.

...mais politique impossible

Mais face aux meutes hurlantes des officines antiracistes, souvent cautionnées par le pouvoir en place (tel SOS Racisme), quand elles ne sont pas purement et simplement promues au sein d'institutions à la légitimité douteuse (telle que la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances (HALDE), que peuvent MM. Villepin, Sarkozy et leur politique à courte vue ? Préoccupés qu'ils sont, désormais, de leur prochaine réélection, ils se retranchent derrière un immobilisme qui masque difficilement leur pusillanimité et l'obsession de ne pas déplaire aux divers communautarismes institutionnalisés. Foin de l'intérêt national, l'œil rivé sur les sondages d'opinion, peu importe à ces mauvais commis que des Français vivent journellement dans la peur, pour eux, leurs proches et leurs biens et soient obligés de baisser les yeux lorsqu'ils passent devant des "jeunes", ce afin de ne pas les "provoquer".

IL VA FALLOIR PAYER LA FACTURE

La C.G.T. avait annoncé pour le 22 novembre une grève reconductible et potentiellement illimitée. Le mot d'ordre n'a été suivi que par le quart du personnel... Le lendemain les trains roulaient à nouveau normalement. Entre-temps, le gouvernement avait lâché beaucoup de lest. Après le long conflit de la Société nationale Corse-Méditerranée en octobre, relayé par l'explosion des banlieues durant trois semaines, le pouvoir ne pouvait s'offrir un affrontement social qui menaçait de s'amplifier et de pourrir à la façon de la longue grève de 1995 qui conduisit au départ du Premier ministre Alain Juppé...

M. de Villepin a donc tout de suite fait de larges concessions au personnel de la S.N.C.F. : augmentation des salaires, versement d'une prime exceptionnelle, embauche de sept cents conducteurs. Au point d'endettement où en est l'entreprise, de telles largesses n'aggraveront pas sensiblement sa situation. Pourtant la C.G.T. était isolée, n'étant pas suivie par la plupart des autres syndicats. Elle avait lancé la grève du 22 novembre en vue de renforcer son prestige avant son congrès du printemps prochain. La multiplicité de ses revendications compensait mal l'absence d'un thème fort et mobilisateur.

Le gouvernement, cependant, n'a pas voulu d'épreuve de force. C'eût été trop risqué. Il a préféré céder tout de suite. Il sent que le consensus social est fragile et que l'opinion est instable. Il se borne à réagir aux coups successifs qui lui sont portés en s'efforçant de calmer les mécontentements et les explosions de colère. Cependant la C.G.T. risque de faire école. D'autres catégories sociales vont être tentées de lancer des mouvements revendicatifs ayant pour thèmes le pouvoir d'achat qui se dégrade et l'emploi qui stagne avec une croissance molle. Le gouvernement cédera car il est faible et l'élection présidentielle est proche. Le seul moyen de défense à sa disposition est l'exaspération des usagers des services publics... Il alourdira le déficit et la dette de l'État (celle-ci atteignant plus de 2 000 milliards d'euros), malgré les engagements pris à Bruxelles de les réduire. Mais le moyen de procéder autrement ?

Les pouvoirs publics ont déjà beaucoup dépensé depuis trente ans pour équiper les banlieues. Les mesures annoncées par MM. Chirac et Villepin pour rénover l'habitat, pour assurer l'encadrement et le soutien scolaire des jeunes vont encore coûter de l'argent (sans compter le règlement des dommages causés par les émeutiers). Il est pourtant plus important de soigner le mental de ces jeunes que d'ouvrir le tiroir-caisse. Il faut commencer par leur apprendre la valeur de l'effort, les principes de la vie en so-



PAR
PIERRE PUJO

ciété et le sens de la communauté nationale à laquelle ils appartiennent, qu'ils le veuillent ou non.

Quelles lignes directrices ?

L'un des thèmes brandi par la C.G.T. pour lancer le personnel de la S.N.C.F. dans la grève était la menace d'une privatisation de l'entreprise. Menace sans fondement, a rétorqué M. Chirac en donnant l'assurance qu'il n'existait aucun plan de privatisation. Sans doute faut-il le croire. Mais certains services ne risquent-ils pas de passer au secteur privé ? Après l'entrée de capitaux privés à Gaz de France et à E.D.F., on peut imaginer que d'autres entreprises publiques cesseront aussi d'être un monopole d'État. La "construction européenne" y pousse. Son libéralisme a même été l'une des fortes raisons du rejet de la Constitution européenne par les Français le 29 mai dernier.

La politique du gouvernement en la matière manque de lignes directrices. Sous la pression de la Commission européenne, il ouvre les entreprises publiques aux capitaux étrangers, mais il n'en marque pas les limites. Il tente de contourner les organisations de salariés en s'efforçant d'aller le plus loin possible. De leur côté, les syndicats prétendent défendre les services publics dans l'intérêt général mais trop souvent ils s'accrochent à des statuts comportant des privilèges injustifiés accumulés au fil des ans. On est ainsi tenté de renvoyer dos à dos le gouvernement et les syndicats. Si MM. Chirac et Villepin affichaient une pensée plus ferme sur les privatisations, comme sur les délocalisations, ils supprimeraient chez les Français bien des motifs d'inquiétude que certains syndicats ne se gênent pas d'exploiter.

Au mois d'octobre, un sondage indiquait que 76 % des Français ne faisaient pas confiance aux hommes politiques de droite

ou de gauche. Ce n'est pas l'embrassement des banlieues qui les aura fait changer d'avis. La crise a montré l'imprévoyance des gouvernements successifs depuis un quart de siècle et la lenteur des dirigeants actuels à réagir à l'événement. La querelle entre le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur s'est apaisée un temps mais reprend maintenant de plus belle. M. de Villepin veut imposer à chaque maire de France un quota de 20 % de logements sociaux conformément à la loi socialiste adoptée sous Jospin ; M. Sarkozy prend la défense des maires récalcitrants. M. de Villepin condamne la "discrimination positive" en faveur de jeunes des banlieues ; M. Sarkozy la défend, il est vrai en la nuancant.

Tout est prétexte à ce dernier pour se démarquer du Premier ministre, quelquefois sur une simple question de sémantique. Il n'a pas pour objectif de faire réussir le gouvernement auquel il appartient mais de rassembler une clientèle pour promouvoir sa candidature à l'élection présidentielle de 2007. Il énonce jour après jour ce qu'il faudrait faire pour rétablir la sécurité et régler les problèmes sociaux ; on préférerait qu'il parlât moins et agit davantage puisqu'il exerce des responsabilités gouvernementales. Mais ce qui le préoccupe d'abord, c'est d'énoncer son programme de candidat

Un P.S. discrédité

On comprend que les Français réservent leur confiance devant un gouvernement dont les deux têtes principales s'opposent en permanence. Le Parti socialiste ne leur apporte pas pour autant une solution de rechange. Un sondage C.S.A. réalisé début novembre indiquait que 30 % seulement des Français le jugeaient capable de remporter l'élection présidentielle et 33 % qu'il était réaliste dans ses propositions. En s'opposant à l'état d'urgence réclamé par le gouvernement et aux autres mesures annoncées, comme l'apprentissage à 14 ans ou l'expulsion des étrangers incendiaires, il se discrédite aux yeux d'un grand nombre de Français. Ajoutons que la comédie de la "synthèse" réalisée lors de son congrès du Mans les 19/20 novembre a fait ressortir combien les jeux politiques étaient loin des soucis réels de nos compatriotes.

Les partis ne sont plus en France que des machines destinées à promouvoir des candidats aux élections pour occuper les places et bénéficier des honneurs. Le combat idéologique n'est plus qu'une façade. La gauche au pouvoir ferait la même politique que la droite, avec un petit supplément démagogique. Voilà pourquoi les Français n'attendent plus rien ni de l'une ni de l'autre.

Quand la République a honte de ses origines

Suite de la page 1

nie, à laquelle le gouvernement français n'était représenté que par un fonctionnaire du ministère de la Défense, le président de la Confédération helvétique a remis au directeur du Musée de l'Armée, le général Robert Bress, la plaque commémorative portant l'inscription suivante :

« **Invictis pax - per vitam fortes, sub iniqua morte fideles**
A la loyauté et au courage des Suisses

En l'honneur de tous ceux qui ont vaillamment combattu et se sont sacrifiés pour rester fidèles à leur serment lors des journées des 10 août, 2 et 3 septembre 1792

Sont tombés en combattant avec vaillance et reposent en ce lieu : 26 officiers, environ 760 soldats

Ont survécu grâce à l'habileté de leurs amis : 16 officiers, environ 350 soldats

La mention « **reposent en ce lieu** » indique bien que cette plaque était destinée à la Chapelle Expiatoire, construite à la demande de Louis XVIII sur l'emplacement où furent inhumés Louis XVI et Marie-Antoinette ainsi que 3000 autres victimes de la Révolution.

Muflerie

Au reste, le souvenir du sacrifice des gardes suisses, qui, comme l'a relevé Samuel Schmid, « **ont perdu la vie en remplissant leur devoir** » (au service du Roi et donc de la France) ne devrait pas troubler de si tôt les visiteurs du Musée de l'Armée. L'institution précise en effet qu'elle garde « **en dépôt** » la plaque commémorative, qui reste donc soustraite au regard du public.

Conséquence d'une muflerie gouvernementale et municipale, cette dissimulation s'inscrit dans une logique de révisionnisme historique. La République a honte de ses origines.

Guy C. MENUSIER

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'A.F.

APPEL URGENT

■ Dans notre précédent numéro, nous lançons ici même un "APPEL PRESSANT" pour les finances de L'Action Française 2000. Nous le renouvelons aujourd'hui. Certes, beaucoup de nos amis y ont répondu généreusement. La liste de donateurs que nous publions ci-après en témoigne. Nous sommes loin, cependant, d'atteindre les 60.000 EUROS dont nous avons besoin pour équilibrer nos comptes 2005 et assurer un rayonnement accru du journal. La presse d'idées, à laquelle ap-

partient notre journal, a aujourd'hui le plus grand mal à subsister à moins de bénéficier du soutien de gros bailleurs de fonds ou de subventions publiques. Ce n'est pas notre cas. Nous ne comptons que sur nos amis. L'Action Française 2000 est le vecteur essentiel de notre école de pensée. Il faut lui donner les moyens de vivre - en recrutant des abonnés et en contribuant à la souscription du journal. À l'approche du Nouvel An, pensez à offrir des étrennes à l'Action française sous l'une ou l'autre forme.

Notre appel est non seulement pressant, mais URGENT. Merci d'avance.

P.P.

N.B. - Prière d'adresser la souscription à M^{me} Geneviève Castelluccio, L'A.F. 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

LISTE N° 18

Virements réguliers : M^{me} Bellegarde, 15,24 ; G^{al} Jacques le Groignec, 15,24 ; Louis Petit, 30,49 ;

M^{me} Tatiana de Prittwitz, 45,73 ; Robert Thomas, 50 ; Jacques Bentégeat, 53,36.

Légion des "Mille" : M^{le} Perrot, 400.

François Berger, 30 ; Jacques Lamonerie, 100.

Pour mon absence au Banquet :

Anonyme Metz, 300 ; M. & M^{me} François-Marie Algoud, 78 ; M^{me} Capet-Sellenet, 40 ; M^{le} Denise Charavel, 78 ; M^{me} Catherine de Clippel, 39 ; M^{le} Daffos, 39 ; M^{me} Yvonne Dakin, 50 ; M^{me} Anne-Marie Defosse, 40 ; Bernard Delaporte, 39 ; Jacques Duquérois, 39 ; M^{me} Christine Durieu, 40 ; Georges Ferrière, 50 ; Jean Foyard, 39 ; M. et

M^{me} Henri Gept, 50 ; Gérard de Gubernatis, 50 ; Georges Guillard, 40 ; Arthus Hansen-Catta, 20 ; Christian Jousse, 39 ; M^{me} Colette Jublin, 39 ; M^{le} Denise Lacour, 39 ; Jean-Pierre Lafosse, 200 ; Bertrand Lambert, 20 ; Louis de Maillard, 39 ; Alain Le Marchand, 50 ; M. et M^{me} Jacques Mourrot, 50 ; M^{le} Geneviève Perrot, 39 ; Lionel Pons, 40 ; M^{me} Andrée Pouveroux, 30 ; Louis Pozzo di Borgo, 100 ; M^{me} Micheline Renié-Moureaux, 40. Julien Thévet, 40.

Total de cette liste : 2.535,06 €
Listes précédentes : 30.623,73 €

Total : 33.158,79 €
Total en francs : 217.507,40 F



Présence de l'Action française

Les habitués des Banquets d'Action française ont retrouvé le Restaurant de la Mutualité ce dimanche 13 novembre. S'étaient joints à eux beaucoup de nouveaux convives qui découvraient la vaste salle dont la disposition générale avait été un peu modifiée : la tribune était placée dans un angle et elle était "ombragée" d'un palmier... Parmi les participants, les jeunes étaient plus nombreux que l'an dernier.

Pierre Pujo

Peu avant 13 heures **Hugues de Malval** invite les personnes présentes à rallier leur table respective. Bientôt il passe la parole à **Pierre Pujo**. Le directeur de *L'Action Française 2000* souligne que ce rendez-vous annuel de l'Action française est « marqué du signe du patriotisme



Pierre Pujo



Le Palais de la Mutualité investi par l'Action française

vigilant, de la réflexion nationaliste et de la fidélité à la Maison de France ».

Il ajoute : « Dans les heures difficiles qui connaît aujourd'hui notre pays, il est bon que des Français se retrouvent pour promouvoir l'intérêt national en dehors de toute préoccupation idéologique ou électoraliste. C'est le cas aujourd'hui. À l'Action française nous nous soucions avant tout de servir le pays, en fondant notre action sur la réflexion et nous travaillons avec tous les pa-

trioties qui ont la même volonté que nous d'atteindre certains objectifs essentiels. C'est ce que nous avons fait au printemps dernier lors de la campagne du « non » au référendum. L'A.F. a ainsi contribué à la victoire ».

Pierre Pujo salue la présence des personnalités rassemblées à la table d'honneur : S.A.I. la princesse Vinh-Thuy, épouse du feu l'empereur Bao Daï, S.A.R. le prince Sixte-Henri de Bourbon-Parme, S.E. Rifaat El Assad, ancien vice président de la République syrienne

et son fils, le général Jacques le Groignec, président de l'Association pour défendre la mémoire du maréchal Pétain, l'ambassadeur Albert Salon et son épouse, Paul-Marie Coûteaux, député européen, Élie Hatem, avocat à la Cour de Paris, Olivier Kraft, avocat à la Cour de Paris et son épouse, Thierry Bouclier, avocat à la Cour de Bordeaux, Stéphane Blanchonnet, vice-président du Centre royaliste d'Action française, et son épouse, le professeur René Pillorget, M^{me} Laurent Peyrerol, François Leger, Jean-Pierre Papadacci, André Peruzzio.

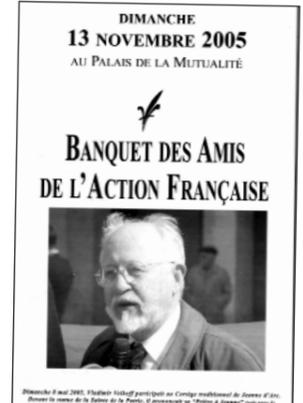
Après avoir salué encore nos amis de province venus spécialement à Paris et ceux de Belgique, du Québec et des États-Unis présents dans la salle, Pierre Pujo transmet les regrets de S.A.R. le prince Charles-Philippe d'Orléans, duc d'Anjou, ceux de nos fidèles amis le général Pierre-Marie Gallois, Houchang Nahavandi et François-Marie Algoud, empêchés les uns et les autres pour des raisons de santé, les regrets aussi de M^{me} Jacques Maurras et du professeur Jacques Bentégeat.

Pierre Pujo lit alors le message qu'il a reçu de M^{gr} le Comte de Paris, duc de France que nous avons reproduit dans notre précédent numéro.

Hommage à Vladimir Volkoff

Entre temps, le service du repas a commencé. Les convives ont trouvé à leur place un menu évoquant par la photographie les grands moments de l'A.F. cette année, illustré en première page par une photo de Vladimir Volkoff, brutalement disparu le 14 septembre dernier et reproduisant la belle Prière à Jeanne qu'il avait composée cette année.

Côté nourritures terrestres, le menu annonce une tartelette provençale suivie d'une cuisse de canard façon tajine, puis d'un nougat glacé dans sa coque chocolat, le



tout arrosé d'un bordeaux château Beauséjour Rollet.

Vers 13 h 45, Hugues de Malval annonce le programme des allocutions prévues.

François Leger

Pierre Pujo prononce le discours politique dont nous avons publié le texte dans notre précédent numéro. Lui succède François Leger, qui fut le collaborateur de Charles Maurras et qui apporte son témoignage à ceux qui – comme lui-même – continuent le combat d'A.F. (voir ci-contre).

Thierry Bouclier

Thierry Bouclier célèbre dans son intervention la victoire du "non" au référendum mais dénonce les manœuvres des politiciens pour ne pas en tenir compte et poursuivre l'intégration européenne (voir ci-contre). Abordant les troubles des banlieues, il y voit « un problème d'immigration mal contrôlée ou incontrôlée depuis trente ans et un problème d'islamisation progressive ». Il stigmatise les ingérences étrangères comme celle du colonel Kadhafi proposant son aide à Jacques Chirac ou celle du gouvernement iranien demandant à la France de faire respecter les droits de l'homme des minorités... Conséquence de la défaillance de l'État français pour assurer la sécurité publique.

Michel Fromentoux

La parole revient alors à Michel Fromentoux, directeur de l'Institut d'Action française et secrétaire de rédaction du journal auquel il consacre le plus clair de son temps. Il proclame que « l'heure de l'Action française a sonné ». Elle a contribué au sursaut national qu'a représenté la victoire du "non". Elle doit poursuivre son combat pour que ce sursaut aille jusqu'au bout. Par ailleurs, l'A.F. voit venir à elle un nombre croissant de jeunes désireux de se former politiquement pour servir le pays. Elle est ainsi « poussée irrésistiblement » à aller de l'avant. Malheureusement, elle est menacée dans son existence par les problèmes financiers. ▶▶

FRANÇOIS LEGER Des symptômes effrayants

Il est émouvant, pour le très vieil homme que je suis, de se trouver aujourd'hui, pour quelques instants, grâce à Pierre Pujo, parmi une élite de Français patriotes qui s'inquiètent de la vitesse avec laquelle notre nation paraît, en divers domaines, approcher de sa fin.

Je ne vous mentionnerai de cette situation que les quatre symptômes qui m'épouvantent le plus.

– Le premier est l'extraordinaire effondrement de nos mœurs. L'homosexualité y est maintenant en grande mode et on voit, affichées dans les couloirs du métro, d'ignobles photos qui représentent d'infectes lèvres masculines en train de s'entrebaiser et aussi de non moins infectes lèvres féminines qui ne sont pas moins goulues pour en faire autant de leur côté.

– Le second symptôme effrayant est que le christianisme a été rayé de notre histoire. L'individu qui préside notre république a signé allègrement le texte d'un prétendu Traité constitutionnel européen dans lequel toute référence au rôle du christianisme aussi bien dans nos mœurs que dans notre histoire, est systématiquement omise.



– Tertio. Le peu qui subsiste de ce qui fut l'armée française trouve le moyen d'envoyer de temps à autre de jeunes Français se faire tuer sur des territoires qui ne nous appartiennent plus et la chose vient de se produire en Côte d'Ivoire, alors que ce qui est encore notre armée devrait être utilisée là où elle serait utile, c'est-à-dire déployée le long de nos frontières avec la mission d'en refouler la marée d'immigrants inutiles dont l'invasion est en train de pourrir notre peuple.

– Quarto. Nos politiciens ne croient plus que la France puisse demeurer libre, indépendante, autonome. Une politicienne, élégante

et contente d'elle, dénommée Aliot-Marie vient de nous annoncer que « l'Europe a vocation à devenir une puissance politique ». Elle en paraît ravie, alors que ce propos signifie que notre patrie qui fait partie de cette Europe ne sera plus indépendante et libre, mais devra obéir à ce que les politiciens européens, dont la majorité n'est pas française, décideront pour nous.

Je suis français et me voici destiné à passer sous la coupe d'étrangers. Je pourrais me dire que devant bientôt, vu mon âge, quitter ce monde, je m'en désintéresse, mais j'ai des enfants, des petits-enfants et j'ai le cœur serré en pensant à leur avenir asservi.

Alors, je remercie Pierre Pujo de nous avoir réunis, car je sais qu'il ne plaisante pas avec ce qui nous menace. Je lui demande de continuer à faire que L'Action Française demeure française et libre, qu'elle ne tombe pas sous la direction de crétiens apatrides, que nous puissions toujours crier : « Vive la France ! Vive l'Action française ! et que celle-ci nous ramène notre Roi. Vive le Roi !



« L'Action française peut mourir » pour des questions d'intendance !

Michel Fromentoux annonce la quête qui va être faite parmi les convives pour alimenter la souscription du journal et s'écrie : « Mes chers amis, ces dernières années, j'ai fait appel à votre générosité : elle a été magnifique. Puis j'ai dû vous demander des efforts : ils ont été remarquables. Aujourd'hui, du fond du cœur, je vous demande des sacrifices. »



Michel Fromentoux

L'appel est entendu. Les quêtes passent au milieu des tables. Elles recueilleront 2.887 euros. Pierre Pujo remercie l'assistance de sa générosité.

Albert Salon

Les discours reprennent avec Albert Salon, ancien ambassadeur, président du Forum francophone international. Il précise qu'il n'appartient pas à l'Action française mais qu'il est « partisan de la réunion sur l'essentiel des diverses familles spirituelles de la France ». Il traite de la place de la langue française dans le monde et de la francophonie. Il

dénonce une « globalization » pernicieuse : « Dans le village global (ou planétaire) on cherche à réunir les gens dans des camps de regroupement du nom de fédérations. On y rassemble les turbulents, les irréductibles ». Ainsi, ajoute-t-il, veut-on « noyer la France dans les communautarismes, sous



De g. à d. : S.A.I. la princesse Vinh-Thuy, Pierre Pujo, S.A.R. le prince Sixte-Henri de Bourbon Parme

les directives des fonctionnaires irresponsables de Bruxelles ou dans les régionalismes. »

L'orateur « salue tous les mouvements souverainistes, mais plus spécialement l'Action française qui, avec les républicains de diverses couleurs » combattent pour que la France sauvegarde sa souveraineté dans les domaines vitaux de la langue et de la francophonie. Il préconise un certain nombre d'« actions fortes » qui ne coûteraient rien au Trésor et qui marqueraient la volonté de nos dirigeants de défendre la francophonie (voir ci-dessous).

niste et les menées islamistes en retrouvant une place importante en Syrie (voir page 6).

Jean-Pierre Papadacci

Jean-Pierre Papadacci parle ensuite au nom de l'A.D.I.M.A.D. qui réunit les anciens combattants de l'Algérie française. Mais l'A.D.I.M.A.D. ne baisse pas les bras. « Le grand projet de gaullo-marxiste, c'est de signer un traité d'amitié avec l'Algérie. Nous n'avons rien contre

un traité d'amitié avec le peuple algérien, mais en ce moment il ne s'agit pas de cela. Il s'agit plutôt d'un traité d'amitié entre le parti gaulliste et le parti F.L.N. Cela se fait dans la logique et la continuité de la trahison d'Évian. Nous nous opposerons à un tel traité. Nous savons qu'un État digne de ce

nom doit avoir la politique de sa géographie. Mais nous considérons que le moment n'est pas venu pour signer un tel traité, d'autant que ce traité aggraverait les accords d'Évian qui n'ont jamais été appliqués du côté algérien mais encore va forcer la France à "faire repentance". Nous ignorons en politique ce qu'est la repentance, mais elle ne nous concerne pas [...] La période actuelle est difficile. Beaucoup veulent renoncer et baisser les bras. Je vous dis que rien n'est jamais perdu. »

Et Jean-Pierre Papadacci de citer successivement Jeanne d'Arc : « Les hommes d'armes batailleront et Dieu donnera la Victoire », Charles Maurras : « Le désespoir en politique est une sottise absolue » et Édouard Drumont : « Nul n'a droit à sa peau qu'il ne la défende ».



Jean-Pierre Papadacci

Michel Fromentoux reprend la parole pour traiter du centenaire de la loi de séparation des Églises et de l'État et de la situation créée aujourd'hui par la présence de nombreux musulmans en France. Il dénonce les méfaits de la république laïciste (voir le texte du discours de Michel Fromentoux dans le dossier sur la laïcité).

François Bel-Ker

François Bel-Ker, qui fut responsable des étudiants d'A.F. de Clermont-Ferrand ces dernières années, vient d'entrer dans la vie active. Il prend maintenant la parole. Il évoque les succès remportés récemment par les jeunes de l'Action

THIERRY BOUCLIER : Ne pas nous endormir sur nos lauriers

Veni, vidi, vici. Nous sommes venus, nous avons vu et nous avons vaincu. Beaucoup d'entre nous, le 29 mai au soir, ont été tentés d'appliquer la célèbre maxime romaine face à l'écrasement du pays légal par la juste



"non" qui avait triomphé à 55 %, nous ne le devions ni à Philippe de Villiers, ni à Jean-Marie Le Pen, ni, bien sûr, à l'Action française, mais uniquement aux deux icônes de la République, Marie-Georges Buffet et Olivier Besancenot.

colère populaire. Pourtant, si comme les Romains, nous nous endormions sur nos lauriers il est à craindre que d'ici à quelques années le 29 mai 2005 soit l'équivalent du 13 mai 1958, c'est-à-dire une gigantesque trahison.

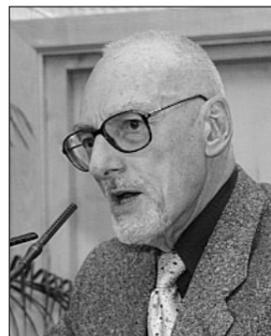
Souvenez-vous, dès le 29 mai au soir, la portée du non était minimisée. Le non n'était en aucun cas un non national, souverainiste ou nationaliste, c'était un "non" de gauche, c'est-à-dire un non ouvert, un non tolérant, un non généreux. Le

Quelques jours plus tard, le très européiste Jean-Pierre Raffarin était remplacé par le non moins européiste Dominique de Villepin. Le 5 octobre, les négociations pour l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne commençaient, comme si le 29 mai il ne s'était rien passé. Une fois encore il nous était rappelé que la Turquie islamiste avait toute sa place en Europe et que rien ne s'opposait à son adhésion [...]

ALBERT SALON : Des gestes à faire pour la francophonie

[...] Bruxelles envoie aux administrations centrales françaises, mais aussi espagnoles, allemandes, italiennes des documents de travail uniquement en anglais, contrairement à la propre législation européenne. Nous sollicitons depuis quelque temps nos premiers ministres successifs pour qu'ils donnent injonction ferme aux administrations centrales de renvoyer systématiquement à Bruxelles tous les documents de travail qui leur parviennent uniquement en anglais.

D'autres gestes symboliques pourraient être faits, qui auraient des répercussions considérables en France même et dans tous les pays de la francophonie qui ont le sentiment que la France abandonne tout cela pour nous précipiter dans l'anglophonie et l'américanisme. Il y a un drapeau de la francophonie que vous ne connaissez pas, alors que vous voyez dans les interventions télévisées de nos dirigeants, à côté du drapeau français, le drapeau européen qui n'est pas un drapeau d'un super-État, le 29 mai l'a signifié clairement. Si l'on doit continuer à mettre le drapeau européen, pourquoi ne pas mettre aussi le drapeau de la fran-



de nous. Un Tunisien, un Marocain, même un Algérien sont souvent plus proches de nous, notamment par la langue et la francophonie qu'un Finlandais ou un Albanais.

Un autre geste symbolique encore consisterait pour le gouvernement français à demander à nos partenaires de l'Organisation internationale de la francophonie : « Vous avez voulu être membre de cette francophonie organisée, pouvez-vous faire en sorte que la langue étrangère la plus favorisée soit la langue française ».

Voilà des gestes à accomplir. Voilà pourquoi on vous demande les uns et les autres d'agir auprès des parlementaires et des hommes politiques en général. Il nous faut un sursaut dans ce domaine-là. Faites-vous en les artisans. Il faut redonner une fierté, une âme, un courage à la France.



LE BANQUET DU 13 NOVEMBRE

française dans plusieurs manifestations, signe des progrès de notre mouvement.

Il souligne les maux que le régime vaut à la France aujourd'hui : 1) la dictature du court terme, avec le quinquennat présidentiel ; 2) l'instabilité du régime et son incapacité à décider les réformes nécessaires au pays ; 3) le désenracinement croissant dû à la centralisation bu-



François Bel-Ker

reaucraticque et super-étatique. « La "racaille" dans la banlieue n'est que la conséquence d'un État désincarné [...] Nous luttons

Les présents

En dehors des personnes citées dans le compte-rendu ci-contre, nous avons relevé la présence de :

Patrick Amiard, Romaric d'Amico, Yves Amiot, Jean-Luc Bailleul, M. et M^{me} Claude Baudart, Gaston de Beaucourt, M^{me} Beaumont-Warusefel, M^{les} Marie-Suzanne et Marie-Élisabeth de Benque d'Agut, Didier Béoutis, président du Cercle Alexis de Tocqueville, Jérôme Besnard, Luc Beyer de Ryke, M^{me} Renée de Boisset-Glassac, Pierre Bonnefont, M. et M^{me} Manuel Bouchez-Pagnier, M. et M^{me} Jean Bourguigne, M^{me} Maguy Brun, M. et M^{me} Max Cabantous, M^{me} Geneviève Castelluccio, Giovanni et Philippe Castelluccio, Georges Chauvet, Adrien et Alexis Charvet, M^{me} Monique Chemin, Louis de Condé, Sébastien de Courtois, M^{le} Simone Degisors-Terrisse, Gérard Degisors, Docteur et M^{me} Daffos, M. et M^{me} Jacques Dalibert, M. et M^{me} Arnaud Danloux-Dumesnils, Grégoire Dubost, M^{me} Paule Eustache, M^{me} Marie-Josèphe Faure, M. et M^{me} Jean-Philippe Fournier, M^{me} Pierre François, M^{me} Frangova, présidente de l'entraide franco-bulgare, Nicolas et Fredrick Hansen-Catta, Pierre Hervieux, Pierre Hillard, Gilbert Huret, M^{le} Anne Jacmin, Max Jalade, Roger Khiari, M^{le} Monique Lainé, M^{le} Micheline Lefebvre, M^{me} Simonne Lejard, M. et M^{me} Philippe Lenain, M^{me} Simone Lépine, Gérard Linquier, Jean-François Lorber, Jean-Michel Lovet, M^{me} Chantal Mallard, Cédric Martin, M^{me} Pierre de Meuse, Paul Mougenot, Philippe Naderman, Philippe Nolland, Jean-Pierre Nicolas, M^{le} Geneviève Perrot, Henri Peter, Thibaud Pierre, Sébastien de Pouzols, M. et M^{me} Denis Pruvost de Bioge, M^{le} Marie-Gabrielle Pujo, M^{le} Franz Quatreboeufs, M. et M^{me} Gérard Pouységur, Ahmed Rachid-Chekroun, Henri Rallon, M. et M^{me} Michel Ressaire, Charles Sadlet, M. et M^{me} Charlie Schepens, Paul Sigaud, Jean-Baptiste Rolland, André du Temple, M^{le} Anne-Marie Tranié, Marc Van de Sande, M. et M^{me} Hervé Véron, Bernard Vincenti etc.

contre un désordre beaucoup plus grand que celui des banlieues qui est le désordre du régime lui-même. Contre le pourrissement l'Action française et sa jeunesse sont au premier rang pour défendre la France et les Français. La jeunesse d'A.F. a un but : la "royalisation" du pays. Mais ne

services rendus au mouvement. Toute la salle applaudit.

Sixte-Henri de Bourbon Parme

S.A.R. le prince Sixte-Henri de Bourbon Parme apporte alors son



Pierre Pujo entouré de militants pour le chant de La Royale

perdons pas de vue la défense de la nation considérée comme le plus vaste des cercles communautaires et non comme un absolu [...] Nous sommes tenus d'assurer la régence du nationalisme en l'absence du Roi.

Il faut accroître chacun à notre niveau notre efficacité et notre rayonnement à la pointe du combat nationaliste et royaliste » déclare encore François Bel-Ker qui conclut son solide exposé par une citation de Maurras : « L'avenir se fait par des minorités pleines des énergies du cœur et de la raison. Les objections, les répugnances mêmes perdent toute signification dès que l'on a repris contact avec ce nom oublié de Roi. D'abord surpris de se révéler royaliste, on s'étonne bientôt de ne pas l'avoir toujours été ! »

Alexandre Boritch, délégué d'A.F. en Bourgogne, remet alors une plaque de commissaire d'Action française à François Bel-Ker pour les

témoignage à l'Action française appuyé sur les profondes analyses politiques dont il est coutumier. Il voit dans la réunion d'aujourd'hui la marque de « la tradition » et de



S.A.R. Sixte-Henri de Bourbon Parme

« l'espérance ». Il estime qu'un mouvement comme l'Action française doit être comme "un radar", "une bouée" auxquels se raccrocheront les gens dans le fleuve tumultueux qui emporte le pays. Il ajoute : « Nous n'au-

rons jamais la majorité démocratique et républicaine. La solution n'est pas de créer un parti politique. Il ne faut pas tomber dans l'erreur de l'adversaire ».

S'adressant aux jeunes, le prince leur dit : « À travers cette espèce de violence qui est la vôtre, vous réagissez devant la banalisation

institutionnelle de responsables qui ont perdu le sens de l'autorité, de la valeur, de l'expression [...] L'Action française s'est battue depuis cent ans. Maintenant elle doit conserver le droit d'espérer. L'Action française est la colonne vertébrale de l'espérance. »

Paul-Marie Coûteaux

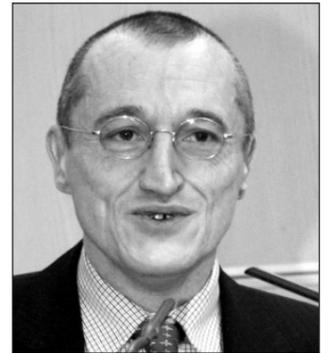
Le prince de Bourbon Parme passe la parole à Paul-Marie Coûteaux qui, à son tour, va donner sa conclusion au Banquet. Le député européen et animateur du souverainisme depuis de nombreuses années, dit d'abord sa conviction que « la Maison de France aura un grand rôle à jouer dans les années qui s'ouvrent. »

« Nous sommes les hommes de la longue mémoire. Nous avons quinze siècles au moins de mé-

moire nationale [...] Peut-être les difficultés que connaît la France aujourd'hui sont-elles salutaires. Il se passe ce que nous avions prévu. Trente ans après la prise du pouvoir des soixante-huitards toutes les tuiles de leur pauvre construction idéologique leur tombent sur la tête. C'est l'heure de la relève ».

Dans les années 70 est arrivée « [...] la génération de l'abandon de soi, de la haine de soi qui ne pouvait intégrer qui que ce soit car on ne peut rien intégrer dans une société qui ne croit pas en elle-même et qui se désintègre.

« Les Français ont besoin de la France », proclame encore Paul-Marie Coûteaux. C'est l'heure de l'espérance nationale. L'année 2005 est emblématique. Elle a



Paul-Marie Coûteaux

commencé par le 29 mai qui a prouvé à la face du monde – et de l'Europe – qu'il existait encore un peuple français beaucoup plus uni qu'on l'a dit. Elle doit se poursuivre par une réflexion des Français sur la France et nous l'espérons par un rassemblement des Français sur la France. »

Le Banquet est terminé. Les jeunes se groupent autour de Pierre Pujo pour chanter *La Royale* à laquelle s'associe toute la salle. Les convives s'attardent devant les comptoir de livres à la recherche de dédicaces auprès des auteurs présents.

Jacques CÉPOY

Photos : Arnaud DANLOUX

ÉLIE HATEM : France-Syrie, solidarité

[...] L'entité et l'État syriens sont une création française sous le mandat qui a été attribué à la France par la Société des nations. La France avait regroupé les cinq États de la province syrienne sous une même entité qui forma en 1941 la république syrienne.

La société et la nation syriennes, à l'instar de la nation libanaise, est une société multiconfessionnelle, d'inspiration française – je dirais même maurrassienne. C'est cette présence française à laquelle nos adversaires s'attaquent. Ils ont façonné la création de mini-États théocratiques, confessionnels et ethniques [...], comme l'État d'Israël. Après s'être emparé des régions pétrolières du Proche et du Moyen-Orient, après avoir entraîné les peuples dans des conflits internes – je pense à ceux du Liban mais aussi au conflit libano-syrien –, nos adversaires sont en train de semer la zizanie intercommunautaire avec l'objectif de diviser pour régner.



Elie Hatem et S.E. Rifaat El-Assad

La déstabilisation actuelle du Proche-Orient est surtout l'œuvre aujourd'hui du fondamentalisme islamiste – ne confondons pas l'islamisme et l'islam, l'islamisme est un courant politique manipulé par le sionisme, car il sert la cause d'Israël. Cet islamisme frappe aujourd'hui dans nos banlieues et nos dirigeants républicains n'en mesurent pas le danger, ne considérant que leurs vues électorales.

Il y a un quart de siècle, notre prestigieux invité M. Rifaat el-Assad réussit à mettre un terme à l'expansion islamiste d'une manière

radicale en matant les Frères musulmans qui menaçaient non seulement la Syrie mais aussi les autres peuples du Proche-Orient [...]

Élie Hatem affirme que M. Rifaat el-Assad a encore un rôle important à jouer dans cette Syrie qui connaît aujourd'hui des moments difficiles. Le retour là-bas de « ce grand ami de la France mettra un terme au complot américano-sioniste. et pour cela, je proclame : France, Syrie, solidarité !



LE LAÏCISME CONTRE LA FRANCE

■ La république n'est jamais autant à l'aise que lorsqu'elle fête des anniversaires. Bonnes occasions de redorer son blason quand le présent apparaît plus que médiocre... Toutefois, le centenaire de la loi de Séparation de l'Église et de l'État (9 décembre 1905) est d'ores et déjà terni par le climat détestable qui règne depuis bien des années et s'est aggravé ces dernières semaines aux portes de nos villes. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que nous assistons aux conséquences inéluctables du reniement de la France en tant que nation chrétienne par les législateurs laïcistes. Un pays qui ne montre aucune fierté des valeurs qui ont façonné son identité n'apparaît aux yeux des populations venues d'ailleurs que comme un terrain vague où venir faire valoir des droits et jamais accomplir des devoirs.

Préférence catholique

Que faire aujourd'hui de la loi de 1905 ? Jacques Chirac entend garder le vide spirituel qu'elle impose, croyant qu'il empêche les musulmans de devenir islamistes... Nicolas Sarkozy préconise de "toiletter" la loi par une "discrimination positive" en faveur de l'islam... Tous deux se trompent de débat et se perdent dans des calculs irréalistes et électoralistes. Le plus urgent est d'en revenir à une saine laïcité, vraie distinction et non séparation entre le spirituel et le temporel, qui permette à la France de respirer à pleins poumons en redevenant elle-même. Proposer les références chrétiennes sur lesquelles s'est bâtie et affirmée l'identité de notre pays comme les vrais repères unissant ceux qui vivent en France et ceux qui cherchent à s'intégrer à elle, ce serait fonder une politique réaliste de préférence catholique beaucoup plus respectueuse des fidèles d'autres religions que ne le sera jamais une politique de néant spirituel. Pour ce faire, il faudrait des hommes politiques plus soucieux d'assurer le bien commun de la nation, son unité, sa continuité que de lui arracher son âme... Donc d'autres hommes que des dévots des dogmes de 1789...

M.F.

De la "Séparation" à la confusion

par
Michel FROMENTOUX

Un prince souverain recevant le jour de son intronisation à genoux, très ému, la bénédiction du nonce apostolique, après avoir entendu l'évêque de la cathédrale rappeler que tout pouvoir vient de Dieu et a des devoirs envers Lui : ce

En substituant à la distinction des pouvoirs spirituel et temporel leur séparation, on a laissé l'État démocratique suivre sa pente vers une religion à l'envers.

n'est pas là une image du temps jadis. Cela s'est passé ce samedi 19 novembre 2005 à Monaco sous les yeux de téléspectateurs du monde entier et en présence du ministre français de la Justice représentant le gouvernement de la République française... On était loin des propos misérables d'un Jacques Chirac niant toute référence chrétienne en Europe ou prétendant qu'en France aucune loi morale ne prime la loi civile !

En fait l'attitude à la fois humble et digne d'Albert II, prince pourtant très moderne, rappelle l'exemple de Clovis déposant ses colliers devant l'évêque Remi et reconnaissant du fait même qu'en



Emile Combes
L'inspirateur du laïcisme

tant que roi chrétien il n'avait plus autorité sur les âmes. Nous avons souvent montré qu'en ce jour de Noël 496 était entré dans les mœurs politiques françaises ce qui est l'apport essentiel du christianisme : l'union et, en même temps, la distinction du spirituel et du temporel.

Dieu et César

C'était une révolution – la seule vraie révolution de l'Histoire – par rapport au monde païen comme par rapport aux princes passés aux IV^e et V^e siècles à l'arianisme : le fait de reconnaître le Christ Dieu fait homme comme le Roi des nations, médiateur entre le temporel et le spirituel, empêchait désormais le roi de se croire habilité à parler soi-même au nom de la divinité et à obliger les mi-

nistres du culte à ployer le genou devant la force publique. C'était mettre un terme à toute forme de divinisation de l'État, à tout viol des consciences, à tout totalitarisme. Dès lors la dignité de chaque homme allait être fondée sur sa libre adhésion à la Vérité.

Toutefois la distinction posée par la phrase du Christ : « **Rendez à Dieu ce qui est à Dieu, à**

entraver le droit des sujets de bien user de leur liberté en vue de leur salut éternel. Quant aux religions non catholiques, en dépit de bien des drames dus surtout à la rudesse des mœurs du temps, le pouvoir royal, tout en reconnaissant que l'unité de religion est un bien grandement souhaitable dans une nation, a su tolérer l'exercice de leur culte en fonction des exigences du bien commun et de la paix civile. L'Édit de Nantes en est le plus bel exemple.



En mars 1906, les gendarmes enfoncent la porte d'une église à Yssingeaux, en Haute-Loire (photo tirée du livre de Jean Sévillia, voir p. 9)

César ce qui est à César » n'établit en rien la séparation des ordres. Ils sont unis parce que tous deux fondés en Dieu (« **Tu n'aurais sur moi aucun pouvoir s'il ne t'avait été donné d'En-haut** », dit le Christ à Pilate), et cela fonde pour chacun des pouvoirs son entière souveraineté.

Saint Thomas d'Aquin a nettement exprimé leur complémentarité : « **Le pouvoir spirituel et le pouvoir séculier proviennent l'un et l'autre du pouvoir divin. Le pouvoir séculier est donc soumis au pouvoir spirituel dans la mesure où Dieu l'y a soumis, c'est-à-dire pour ce qui se rapporte au salut de l'âme ; et c'est pourquoi, en ces matières, il faut plutôt obéir au pouvoir spirituel qu'au pouvoir séculier. Mais dans les matières qui se rapportent au bien de la cité, il faut plutôt obéir au pouvoir séculier qu'au pouvoir spirituel.** »

Certes, dans la pratique, même aux plus beaux temps de la chrétienté, les empiétements de l'un des pouvoirs sur le domaine de l'autre ont causé bien des crises, et le roi saint Louis lui-même eut à refouler quelques mitres envahissantes..., mais d'une façon générale, sous l'Ancien régime, l'Église exerçait sa liberté en matière de foi, de morale, d'enseignement, de charité, tandis que l'État royal gérait librement le bien commun, l'ordre public, la politique étrangère, tout en veillant à ce que rien ne vînt

Comparé à cet équilibre parfois difficile mais qui a profondément marqué la civilisation chrétienne, surtout en France, la substitution de la séparation à la distinction des pouvoirs apparaît comme un crime contre la France, contre l'intelligence et contre Dieu. Nous avons dès sa publication signalé l'ouvrage de Jean Sévillia, *Quand les catholiques étaient hors la loi* (cf son entretien page 9), où l'on voit clairement que la loi de 1905 fut préparée dans une atmosphère de guerre contre la religion qui a fait la France, qu'elle fut donc « **une œuvre militante, une œuvre de combat contre le catholicisme et son influence en France** ». En réduisant les prêtres à vivre de la charité de leurs fidèles, les législateurs s'inscrivaient, non point dans la continuité historique, mais « **dans la lignée de la Déclaration des droits de l'homme de 1789, qui faisait de la foi une opinion privée** ».

César devenu Dieu

En effet les principes de ladite Déclaration avaient érigé l'Homme en absolu : il fallait donc le "libérer" à la fois de tout enracinement et de toute transcendance. Pour que la société fût fondée sur les seules lumières et les seules forces de la raison humaine, la désobéissance devenait systématique à l'égard de tout ce qui vient de plus haut que "l'Homme".

Ainsi César se fit Dieu. Ne reconnaissant aucune référence supérieure à lui-même, il imposa par l'école dès les années 1880 sa minable "philosophie" comme une religion nouvelle, seul moyen de "légitimer" le régime républicain qui ne peut en France se justifier ni par l'Histoire ni par les services rendus...

La séparation du spirituel et du temporel ouvrit alors la voie – juste retour de manivelle – à une religion à l'envers. Dans *L'Action Française* du 30 septembre 1909, Maurras parlait de cet État qui laïcise « **au nom d'une libre pensée qui est une pensée très déterminée (par conséquent sans liberté) qui forme un véritable dogme, dogme formel, quoique négatif, dogme qui exclut avec beaucoup d'assurance un certain nombre de hautes notions [...]. La libre pensée ne consiste qu'à délier l'individu, elle dit : de ses chaînes, nous disons de ses points d'appui, de ses aides, de ses contreforts. Le genre humain, la civilisation, les nations n'ont pas d'adversaire plus perfide**



Aristide Briand
Sa roublardise fit passer la loi

que cette religion de l'anarchie telle que l'État démocratique, libéral ou républicain, s'efforce de l'imposer au peuple français. [...] C'est le culte de tout ce qui se révolte et détruit. Il prêche la haine de tout ce qui sert et construit. Idéalisme au profit de ce qui est vil. » En fait, devenue « religieuse », comme Maurras la qualifiait, la démocratie entendit faire du vide spirituel une exigence dogmatique.

Théocratie sans Dieu

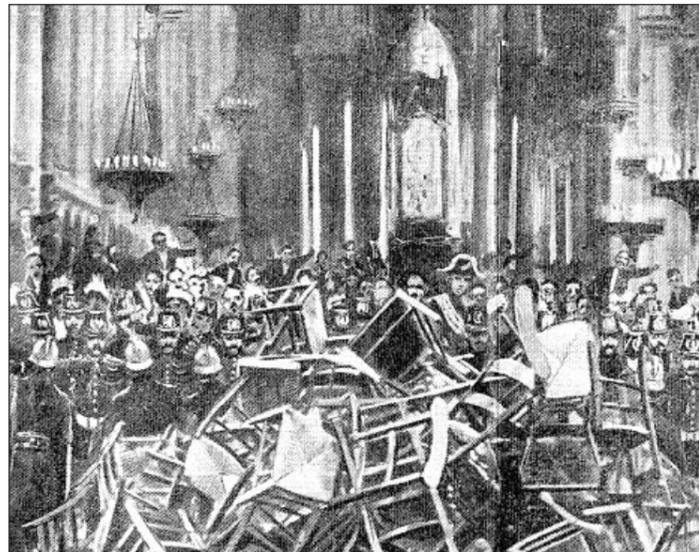
De leur côté, les hommes d'Église auraient pu tirer du mal un bien, car le fait, à partir de 1905, de ne plus rien devoir à l'État, en les condamnant à la pauvreté, leur offrait une grande liberté vis-à-vis de la République, de ses pompes et de ses œuvres. C'est à cette affirmation ferme et digne de leur indépendance que les avait invités saint Pie X en refusant les associations culturelles. Fermeté payante puisqu'elle contraignit l'État à mettre à la charge des collectivités publiques l'entretien des édifices du culte !



De la "Séparation" à la confusion

Le malheur a voulu, sur-tout à partir des années 1960, que de bonnes consciences chrétiennes, voire des prélats, aient cherché à récupérer par un discours vaguement humanitariste et démocratiquement correct l'influence qu'ils avaient perdue sur la société... Soucieux de réduire leur message à la dose de religion que le monde moderne peut suppor-

ter, ils ne surent empêcher les principes individualistes et libertaires de la République d'anémier la foi catholique et d'avilir les Français dans ce qui est devenu un conformisme mercantile et hédoniste (destruction de la famille, avortement, promotion de l'homosexualité...) où toute réaction au nom des lois non écrites de la morale naturelle et surnaturelle passe pour incongrue, voire passible des tribunaux. Il faut lire à ce sujet l'*Enquête sur la christianophobie* de Michel de Jaeghere (1).



En janvier 1906, des catholiques se retranchent dans l'église Sainte-Clotilde (photo tirée du livre de Jean Sévillia, voir p. 9)

lités des hommes et des sociétés..., vole en éclats sous le choc d'une religion qui n'a pas peur de son ombre et sous les coups de certains faux prophètes qui, ne voyant que le visage méprisable d'une France renégate, ont beau jeu de pousser les immigrés à se réfugier dans le communautarisme, voire la haine et la délinquance. On n'a évidemment guère envie de s'intégrer à une communauté elle-même désintégrée ! Ainsi, la laïcité "à la française" s'est-elle laissée piéger.

À remarquer aussi qu'aujourd'hui ce sont les catholiques les plus attachés à leurs traditions qui savent le mieux profiter de la liberté que leur laisse depuis cent ans le désintérêt de l'État dans le domaine du culte. Ils restaurent dans les églises la liturgie pour laquelle elles ont été bâties, ils créent des écoles hors contrat aussi pauvres que libres mais entièrement catholiques, ils organisent processions et pèlerinages où viennent toujours plus de jeunes... Un renouveau catholique est peut-être plus proche qu'il ne semble et les lois laïques risquent alors de n'être plus que chiffons de papier... Vraiment la "laïcité à la française" est passée de mode. Il faut être encroûté comme un républicain pour ne pas s'en rendre compte.

On assiste à la totale confusion entre les deux domaines que l'on prétendait séparer. La théocratie sans Dieu, à laquelle il faut se conformer sans qu'il soit besoin d'y croire, comme les Romains du Bas Empire devant l'empereur "divinisé" ! On est entré dans le troisième millénaire en faisant un pas en arrière de deux mille ans...

La laïcité piégée

Nous montrons par ailleurs (voir ci-contre) que la France criminellement séparée de ce qui

(1) Michel De Jaeghere : *Enquête sur la christianophobie*. Éd. Renaissance catholique, 89, rue Pierre-Brossolette, 92130 Issy-les-Moulineaux, 230 pages, 15 euros. (voir L'Action Française 2000 du 20 octobre 2005).

Laïcité et intégration

Chirac s'apprête à fêter le 9 décembre le centenaire de la loi laïque de Séparation de l'Église et de l'État. En guise de fête, ceux qu'on appelle les "jeunes" des banlieues lui ont déjà fait sa fête, à grand renfort de feux d'artifices... Nous avons sous les yeux l'illustration cuisante de l'échec d'une politique d'intégration fondée sur le rejet de tout ce qui a fait la France. On a voulu, comme disait Viviani en 1904, « éteindre dans le ciel des étoiles qu'on ne verra plus » ; on ne veut plus lever les yeux vers le ciel et voici que les banlieues nous renvoient les images de l'enfer !

Déchristianisation

En 1905, au moment même où se concoctait cette loi coupant les vivres à l'Église de France, l'Action française créait l'Institut d'Action française (nous avons fêté hier soir ce centenaire qui, lui, vaut la peine d'être fêté...). Notre institut s'est dressé dès l'origine contre la loi de Séparation de l'Église et de l'État laquelle tournait le dos à la saine laïcité qui est distinction entre le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel, chacun souverain dans son ordre. La loi de 1905 n'avait pour finalité que d'affranchir la vie publique de toute référence surnaturelle. L'I.A.F. dénonça cette aberration dans sa chaire du Syllabus où il était enseigné que l'Église, étant la force qui ordonne et discipline les puissances du cœur et de la raison, est un bienfait même pour la cité politique.

On n'a pas voulu entendre cette voix de l'expérience séculaire. Des accommodements sont intervenus, souvent sur le dos de l'Action française – on l'a vu en 1926 ! Dès lors qu'en 1920 les relations diplomatiques furent renouées avec le Vatican, l'Église de France a perdu le seul bien qu'elle eût pu tirer du mauvais coup de 1905 – à savoir : être pauvre mais libre –, car l'État sans Dieu a pu désormais s'immiscer dans les nominations épiscopales. D'où la situation à laquelle semblent aujourd'hui se résigner des évêques – par charité je ne citerai aucun nom, même pas celui qui a dit que les religions doivent avoir droit de cité « à condition – je cite – de ne pas se mettre en contradiction avec les grands principes de la République ».

Quel visage de la France ?

Eh bien, je regrette, les grands principes de la République, nous savons ce qu'ils sont aujourd'hui ! Depuis le début de XX^e siècle la morale laïque a fait son chemin et les fameux grands principes, imprimés jusque dans les lois, sont de nos jours entre autres la clochardisation de l'en-

Discours de Michel FROMENTOUX

au Banquet des Amis de l'Action française
dimanche 13 novembre 2005

seignement, le démantèlement de la cellule familiale, le droit à l'avortement et aux amours contre-nature. Et la France officielle s'enorgueillit de ne plus être chrétienne !

Cette France qui ne croit plus à elle-même a pourtant ouvert largement ses frontières. Des masses d'immigrés sont entrées avec souvent une religion certes non dépourvue de grandeur mais sans clergé hiérarchisé pour contenir ses tendances éventuelles à la théocratie, au fanatisme ou au mépris des autres religions. Nos politiciens de droite comme de gauche ont rêvé d'un islam poli par la démocratie sous la toise de la laïcité dite "à la française". Pour décoiffer les jeunes musulmanes, on a fait la chasse à tous les signes religieux, et M. Sarkozy, qui n'en rate pas une, a parlé de « discrimination positive » en faveur de l'islam. On était à côté de la plaque...



Le laïcisme portait les germes de l'embrasement des banlieues

Vouloir intégrer des populations déracinées chez qui bien souvent Dieu compte encore, en leur montrant le visage d'une France apostate, qui ne voit dans les religions que de simples "opinions" (comme dit la Déclaration des Droits de l'Homme), qui, du fait même, ne montre nulle fierté de son passé chrétien, qui donc n'a rien de grand à transmettre, aucune éducation solide à dispenser, c'était se priver de tout moyen de se faire respecter et aimer par ces populations.

Que voulez-vous ? Des soirées télévisuelles avec des histoires de violence, de fric et de fesse ou des gay-pride où viennent plastronner des ministres..., tout cela peut-il donner aux jeunes qui croupissent dans des HLM délabrés l'envie de prendre les Français au sérieux, de comprendre qu'être français est un honneur ?

Et l'on s'étonne de voir les banlieues s'embraser ! Mais c'est la République laïciste la première incendiaire ! Voilà trente ans qu'elle fabrique des barbares,

elle est même arrivée en deux ou trois générations à leur faire perdre le souvenir de leurs propres traditions morales et familiales !

Pour raisonner ces jeunes qu'elle n'a pas su empêcher de tomber aux mains des trafiquants ou racketteurs de tout poil, la République laïciste n'a dans la bouche que les fameux Droits de l'Homme desquels ils retiennent seulement une incitation permanente à toujours plus revendiquer.

Crise du régime

Mais la République, engoncée dans ses sacro-saints principes de 1789 hors desquels elle n'est rien, ne peut pas tenir un autre discours.

Nous, nous le pouvons ! Nous pouvons dire que :

- avec l'État tel qu'il est aujourd'hui, changer la loi de 1905 ne servirait à rien, car ce qu'il faut pour que le catholicisme se réveille et parle haut, c'est la séparation de l'Église d'avec la démocratie et son faux évangile ;
- le bienheureux Charles de

Foucauld, béatifié ce matin à Rome (vous avez tous lu le dossier de l'Action Française 2000 du 3 novembre) disait qu'en Afrique, à force d'étaler devant les masses musulmanes nos vices plutôt que nos vertus, nous en ferions nos pires ennemis. Cela est à méditer alors que l'Afrique est aux portes de nos villes...

- seul un État suffisamment libre par rapport aux principes de 89 et aux grands groupes de pression, donc non soumis à l'élection, pourrait pratiquer la politique nécessaire de préférence catholique, ce qui ne serait nullement insulter les fidèles d'autres religions, car au contraire ils comprendraient mieux la référence au bien qui a façonné la France que la référence aux visqueux Droits de l'Homme ;

- la République est en train de crouler sous les conséquences de ses principes.

Il nous faut donc préparer ce qui viendra après !



L' A . F . R E Ç O I T

Jean SÉVILLIA :

"Derrière la laïcité à la française se cache le laïcisme"

■ Jean Sévillia, rédacteur en chef adjoint au *Figaro Magazine*, auteur de nombreuses biographies (*Zita impératrice courage*, *Le Chouan du Tyrol*) et d'essais politiques (*Le terrorisme intellectuel*, *Historiquement correct*), a publié à l'aube de cette année 2005, sous le titre *Quand les catholiques étaient hors la loi*, une histoire parfaitement documentée de l'élaboration et des conséquences de la loi de Séparation.

* Jean Sévillia : *Quand les catholiques étaient hors la loi*. Éd. Perrin, 332 pages, 21 euros. (voir L'Action Française 2000 du 17 mars 2005).



L'ACTION FRANÇAISE 2000. – Vous semble-t-il opportun de commémorer la loi de 1905 dans la France d'aujourd'hui ?

JEAN SEVILLIA. – S'il s'agit de commémorer une fête, non, mais s'il s'agit de connaître le sens de l'événement oui. Cela suppose évidemment une remise en perspective historique qui n'est pas faite dans le discours officiel ! On nous dit que la laïcité est la garantie de la neutralité de l'État en matière religieuse. Or, il y a cent ans, l'idée laïque n'exprimait nullement la neutralité de l'État en matière religieuse, c'était au contraire une philosophie politique

de combat dirigée contre la présence de l'Église catholique dans la cité française, ce qui est aujourd'hui occulté.

A.F. 2000. – Peut-on dire que la loi de 1905 est une cause de la déchristianisation que subit aujourd'hui la France ?

J.S. – Je n'irai pas jusque là dans la mesure où la déchristianisation s'observe aussi dans des pays qui n'ont pas eu la même histoire religieuse que le nôtre. Il y a un phénomène de sécularisation générale de l'Europe occidentale qui dépasse de loin le cadre des problèmes posés par la loi de 1905.

Ce qui est certain c'est que l'esprit laïciste né avec la loi de 1905, institutionnalisé en 1905, joue un rôle aggravant dans la mesure où écarter la religion de l'espace public a conduit à minimiser la force du message chrétien.

A.F. 2000. – On parle aujourd'hui de laïcité ouverte, de laïcité apaisée... Que faut-il en penser ?

J.S. – De facto, après la laïcité de combat des années 1900, une sorte de statu quo s'est instauré entre l'Église et l'État, surtout à partir des années 30 et après la Seconde Guerre mondiale, mais on assiste aujourd'hui au renouveau d'une forme de lecture extrêmement étroite de la laïcité. On n'est en fait jamais sorti de cette ambiguïté, à savoir : la laïcité est-elle le respect du religieux par l'État ou est-elle une volonté de l'État de réduire le religieux uniquement à la sphère privée. Méfions-nous de l'équivoque sémantique, car le mot laïcité recouvre des concepts antinomiques : c'est ainsi que les catholiques ont dû créer le terme *laïcisme* pour désigner l'orientation dogmatique et antireligieuse que peut prendre la laïcité.

Quand on parle de laïcité il faut toujours préciser le sens du mot. Ainsi voit-on les papes, de Pie XII à Benoît XVI, utiliser le concept laïcité dans un sens positif. Mais il s'agit dans ce cas de la distinction des domaines de Dieu et César et du respect du spirituel par le temporel. Ce qui n'est pas du tout la définition de la laïcité à la française !

Face à l'islam

A.F. 2000. – Faut-il abroger la loi de 1905, ou la modifier ?

J.S. – À court terme, à très court terme, le loi de 1905 ne joue pas au détriment des catholiques ; on n'a pas trop intérêt à y toucher. Toutefois ce n'est pas une ligne de défense. Si l'on veut voir les choses de haut et avec une vision de fond, la laïcité est un vide ; ce n'est pas une réponse à l'islam qui, lui, au contraire, est une force offensive. Au *plein* on ne répond pas par le *vide*, mais par un autre *plein*.

A.F. 2000. – Face à l'islam, quelle réponse digne de la France envisagez-vous ?

J.S. – Ma conviction est que seule une religion peut en profondeur répondre à une autre religion.

Il faut donc réaffirmer l'identité chrétienne de la France – c'est un préalable –, ensuite, une fois qu'on sait ce que l'on est, qu'on est fort et certain de son identité, il faut évidemment envisager d'affronter la différence. Puisque de toute façon nous sommes dans un monde où le pluralisme religieux est inéluctable, dans la mesure où on a créé une société multiculturelle qu'il ne faut pas exalter mais dont il faut prendre acte, un certain nombre de nos concitoyens sont musulmans. Encore faudrait-il que notre société leur fasse d'abord aimer la France ; ensuite, forte et sûre de ses valeurs, elle trouverait une solution. Alors que ne pas savoir ce que l'on est rend incapable de trouver un terrain d'entente ou un principe fédérateur avec les communautés minoritaires : c'est alors l'éclatement du lien social, dont nous voyons les prodromes dans les banlieues. Là où la République laïque est en panne, la France chrétienne pourrait relever le défi de l'intégration..

Propos recueillis par Michel FROMENTOUX

Les étoiles et le croissant

Au début du XX^e siècle, cela faisait près de quatre cents ans que les relations entre l'Église catholique et l'État, en France, étaient régies par des concordats. Celui qui avait été conclu par Napoléon et le Pape Pie VII en 1802 avait été appliqué

Avec son nouvel ouvrage : Un centenaire trompeur, Philippe Prévost aide à comprendre les termes d'un grand débat d'actualité.

par les régimes successifs que la France avait connus au cours du XIX^e siècle, empires, monarchies, républiques. Il donnait à l'Église et à ses ministres une place officielle dans l'État qui, d'ailleurs, les rémunérait. Un grave problème apparut cependant, à partir de 1877 quand les républicains, parvenus à pouvoir, entreprirent de mettre en œuvre une politique anticléricale pour ne pas dire anti-chrétienne. La laïcité dont ils se réclamaient était en réalité un laïcisme, une laïcité de combat.

Philippe Prévost retrace les épisodes de cet affrontement jusqu'à la loi de 1905. En 1880, Jules Ferry entreprend de chasser les ordres religieux de leurs couvents, inter-

dit les crucifix dans les tribunaux et les écoles. Le pape Léon XIII conseille aux évêques de réagir avec modération. Il médite déjà un rapprochement avec la république française dans l'espoir de retrouver un rôle international que le Saint-Siège a perdu avec les États pontificaux annexés par l'Italie. Cette politique ira jusqu'à inciter les catholiques français à se rallier à la République en 1890 par la voix du cardinal Lavignerie et en 1892 par la publication de l'encyclique *Au milieu des sollicitudes*. Les complaisances du Pape pour la république ne seront pas payées de retour.

En 1905 le gouvernement français dénonce le concordat unilatéralement, sans en avoir discuté auparavant avec le Vatican. La nouvelle loi considère que la religion est une affaire privée. Les églises sont déclarées propriété de l'État. Leur contenu devra faire l'objet d'inventaires ; les tabernacles eux-mêmes ne seront pas épargnés. Les chrétiens devront créer des associations culturelles auxquelles les églises seront attribuées.

La résistance des catholiques

Devant cette offensive anti-chrétienne, nombre d'évêques sont tentés de s'incliner, mais les catholiques défendent leurs églises contre les policiers et les militaires

par
Pierre PUJO

chargés d'en dresser l'inventaire. Ils refusent de constituer les associations culturelles, où ils voient une tentative d'imposer une constitution démocratique à l'Église contraire à sa nature.



Saint Pie X
Il encourage la résistance des catholiques

Cette résistance des catholiques sera encouragée par le pape Pie X qui a succédé à Léon XIII et qui a perçu l'avantage que pourrait tirer l'Église de la loi de Séparation : elle retrouverait sa liberté et serait plus forte même si le clergé devait y perdre des avantages matériels. De fait, sous le régime du Concordat, la nomination des évêques devait avoir l'agrément du gouvernement. À partir du moment

où celui-ci considérait l'Église catholique comme un adversaire on pouvait craindre que le choix se portât sur les plus dociles. Il arriva même que certains évêques fussent nommés sur proposition du Grand Orient !

Cependant, en 1920, la république française rétablit ses relations diplomatiques avec le Vatican. La guerre de 1914-18 et ses drames avaient atténué l'anticléricalisme. Le pape Benoît XV admit en 1921 que la Papauté consultât le représentant de la France avant toute nomination d'évêque. C'est ce qu'on appela « la consultation à l'oreille ». L'Église acceptait ainsi de s'enchaîner à nouveau. Une nouvelle complicité s'instaura entre la Papauté et la république française. C'est là où Philippe Prévost peut parler d'un « centenaire trompeur » car l'Église catholique et l'État ne sont plus séparés : l'Église s'est ralliée à l'État républicain dont elle accepte de subir la tutelle.

La république et l'islam

De nos jours cependant, la Papauté a eu tendance à nommer les évêques sans l'agrément du gouvernement et S.S. Benoît XVI semble confirmer cette orientation. Ce serait conforme à la loi de 1905 que M. Chirac présente comme une « colonne du temple » des relations entre les religions et l'État...

Il reste que la république n'est pas neutre quoi qu'elle prétende. Elle est elle-même une religion, souligne Philippe Prévost et vise à éliminer la foi. L'antichristianisme se développe dans notre société, porté notamment par les médias. Par ailleurs, l'État républicain tente d'imposer son laïcisme à l'islam qui le rejette car contraire à ses principes. Cela ne l'empêche pas de vouloir aider l'islam à s'organiser et à développer son culte. La république s'empêtre dans ses contradictions.

D'où la conclusion de Philippe Prévost, qui n'est que trop véridique : « En éradiquant le christianisme, nos esprits forts ont cru tout donner à César, comme le disait Clemenceau. En fait, ils ont laissé la place libre aux sectes et à l'islam, car l'homme a besoin de sacré et lorsqu'on prétend éteindre les étoiles, c'est le croissant qui risque de les remplacer. »

Par sa documentation et son argumentation, par son langage vigoureux et sa clarté, cet ouvrage permet de comprendre les termes d'un grand débat d'actualité.

* Philippe Prévost : *Un centenaire trompeur 1905-2005*. 90 pages. 10 euros. Centre d'études contemporaines édit. Duquesne diffusion, 27 avenue Duquesne, 75007 Paris. En vente à nos bureaux.

La république du court terme

Au XVII^{ème} siècle, Colbert exigea par **Henri LETIGRE**

tionaux : les gouvernements passaient, le plan de-

des serveurs des forêts domaniales qu'ils plantent des arbres pour plus de cent ans. Un siècle plus tard, lors de la guerre d'indépendance américaine, la Royale remporta plusieurs batailles sur la marine anglaise (n'en déplaise à ceux qui viennent de fêter le bicentenaire de Trafalgar, voir *L'AF 2000* n° 2687). La signature du traité de Versailles officialisa ensuite le triomphe de la France et la naissance des Etats-Unis.

Le Plan assurait une continuité des efforts nationaux.

Au XXI^{ème} siècle, M. de Villepin, lointain successeur du surintendant général du royaume, a décidé de supprimer brutalement le Commissariat général du Plan. Le 2 novembre dernier Alain Etchegoyen, le dernier commissaire au Plan, quittait donc ses fonctions ; la République mettait fin à la dernière institution épargnée par la dictature du "court-termisme".

Donner une perspective

La logique du régime, renforcée par le passage au quinquennat, aboutit à une vision étriquée de l'action publique, où seule compte la prochaine échéance électorale. Les rivalités, autrefois limitées à une opposition entre partis politiques, affectent même le gouvernement, qui se trouve divisé entre pro-Sarkozy, pro-Villepin, pro-Chirac, etc. Quant au Parti socialiste il cultive davantage l'art de la synthèse entre les ego surdimensionnés de ses adeptes que la recherche d'une vision digne de notre nation.

Le Commissariat général au plan avait ce mérite d'être une instance "non politicienne". Depuis soixante ans, il assistait les dirigeants afin que leurs choix économiques et sociaux ne soient pas guidés seulement par leurs intérêts médiatiques et électoraux. Certes, il était fortement dévalorisé depuis que François Mitterrand en avait politisé la fonction, par la création d'un ministère qui en avait la charge. Mais il assurait une continuité des efforts na-

tionaux : les gouvernements passaient, le plan de-
meurait. Dans un monde de plus en plus instable, il donnait une perspective aux acteurs économiques, et proposait une analyse pour orienter les décisions engageant la France à long terme.

M. de Villepin n'a fait qu'entériner un état de fait, car la disparition de cette institution atypique est la conséquence de trente ans de dérives socialo-libérales. La terminologie lui était très défavorable, le plan et la planification soviétique ayant démontré leur incapacité à répondre aux besoins. Pourtant, l'institution créée en 1945 n'avait rien de commun avec le "Gosplan" communiste, puisqu'elle soutenait l'économie de marché, en aidant les entreprises à programmer leurs investissements et leurs campagnes de recrutement.

Navigation à vue

Nous constatons chaque jour davantage les risques de la navigation à vue. Plus l'économie est ouverte, au sein de l'Union européenne ou au niveau de l'OMC, et plus les variables à maîtriser sont nombreuses et imprévisibles. Les entreprises réagissent par opportunité au lieu de planifier leurs choix. Le refus de s'engager se traduit finalement par une multiplication des emplois précaires et des délocalisations pour minimiser les investissements. Le capitalisme rassemble des moutons. Si les premières bêtes du troupeau s'imaginent qu'une autre herbe leur conviendrait mieux, elles n'hésiteront pas à franchir la clôture, et tous les animaux les suivront, l'ensemble du troupeau risquant ainsi d'être poussé dans le précipice qui borde la clôture. Le plan permettait de disposer d'un berger pour éviter que se reproduise un scénario comme l'explosion de la bulle internet aux Etats-Unis en mars 2000.

Pour la France, au commencement de ce nouveau siècle, nous n'avons plus qu'à espérer que la nouvelle agence stratégique, chargée de remplacer le Commissariat général du Plan pour préparer l'avenir, sera susceptible de redonner confiance à une économie qui se désolait d'un régime ayant échoué dans tant de domaines.

LA XXI^{ème} UNIVERSITÉ DU CLUB DE L'HORLOGE Ce n'est pas la république, mais la France qui est en danger !

La République en danger, voilà un titre de nature à réjouir les royalistes pourfendeurs de la

"Gueuse" et à inquiéter, sinon mobiliser, les vieux jacobins. Tel a été le thème de l'Université annuelle du Club de l'Horloge qui s'est tenue à Saint-Germain-en-Laye les 19 et 20 novembre. À vrai dire, la république exaltée par le Club de l'Horloge n'est pas exactement celle que les révolutionnaires ont installée en 1792 en abattant la monarchie et que leurs successeurs se sont acharnés à faire revivre à quatre reprises. Le mot "république", a souligné Henry de Lesquen, président du Club de l'Horloge, en ouvrant l'université, est « ambivalent ». Il désigne l'absence du roi (« L'absence de prince » disait Anatole France). Mais il peut aussi simplement signifier l'État, la *res publica* indépendamment de la forme du régime. C'est ainsi qu'au XVI^{ème} siècle Jean Bodin intitulait son ouvrage *De la république* tout en exaltant la monarchie.

Cela dit, la république en France n'est pas que l'absence du roi. Son apparition n'a pas été seulement le remplacement d'un régime par un autre. Les républiques successives que nous avons connues ont été porteuses d'une idéologie. Henry de Lesquen en 1914, a-t-il déclaré, les républicains ont mené une guerre de religion contre l'Église catholique. La république elle-même était porteuse d'une religion inspirée par la franc-maçonnerie.

Selon le président du Club de l'Horloge, la république serait devenue « légitime » à partir de la fin de la Première Guerre mondiale. L'anticléricalisme alors s'affaiblit. Les épreuves de la Grande Guerre ont atténué les oppositions idéologiques... Cette analyse appelle deux remarques.

La république légitime ?

D'abord, il s'en faut de beaucoup que la III^{ème} République ait été reconnue comme légitime par la grande majorité des Français à partir de 1918. Ceux-ci se résignent plutôt, alors, à subir le régime tandis que les affrontements entre monarchistes et républicains se poursuivent. Après l'invasion et la débâcle de 1940, la Chambre de Front populaire enterre la république, sans regrets ni couronnes. Les parlementaires sont alors à l'unisson du peuple français qui remet son sort entre les mains du maréchal Pétain.

par **Pierre PUJO**

En octobre 1945, le général De Gaulle fait entériner la disparition de la III^{ème} République par un référendum. Treize ans plus tard, De Gaulle est de retour à la faveur du soulèvement d'Alger. Une fois de plus les Français s'abandonnent à un homme providentiel, sans regrets pour la IV^{ème} République. Ils approuveront la constitution d'une V^{ème} République qui ressemble à une monarchie républicaine car elle établit au sommet de l'État un président maître de la politique française.



La France n'aurait pas à pleurer la mort de la République...

Cette monarchie républicaine, taillée sur mesure pour De Gaulle, aurait pu devenir une monarchie royale si le premier président de la V^{ème} République avait préparé les voies au Comte de Paris. Il ne le fera pas. La V^{ème} République continuera, tout en se dégradant.

D'une part la durée du mandat présidentiel sera ramenée à cinq ans, ce qui tend à lier le sort du chef de l'État à celui d'une majorité parlementaire et lui enlève de la permanence et de l'indépendance.

D'autre part, aucun "homme de la nation" ne s'imposant, les candidatures à l'élection présidentielle tendent à se multiplier, se calquant sur les familles politiques et, à l'intérieur de celles-ci, sur les clans qui se livrent, à droite comme à gauche, une compétition acharnée.

Rejet de la classe politique

De tout cela il résulte que le problème du régime n'est toujours pas réglé en France. Notre pays n'a toujours pas trouvé le régime qui s'imposerait par sa légitimité, c'est-à-

dire 1) qui serait en mesure de défendre les intérêts essentiels du pays, 2) qui serait reconnu par la grande majorité des Français. Il est manifeste que nos compatriotes sont mal à l'aise dans le régime actuel – leur rejet très majoritaire de la classe politique, selon les sondages, l'atteste – et qu'ils ne refuseraient pas d'adopter un nouveau régime où ils se sentiraient à la fois mieux gouvernés et mieux représentés.

La France est très loin des nombreux pays où une même constitution gère les changements politiques et l'évolution de la société de génération en génération.

Par ailleurs les Français continuent à montrer qu'ils ne sont guère républicains de tempérament. Leur propension, dès que les choses tournent mal, à s'en remettre à un homme providentiel le démontre périodiquement.

C'est pourquoi le débat entre république et monarchie n'est nullement périmé, quoi qu'on pense Henry de Lesquen. Les vices de la V^{ème} République empêchent la solution des principaux problèmes de la France.

L'idéologie demeure

Si le problème institutionnel n'a pas trouvé de solution durable, la république demeure par ailleurs imprégnée de son idéologie d'origine. L'anticléricalisme d'autrefois a été relayé par un anti-christianisme que François-Georges Dreyfus a dénoncé lors de l'université du Club de l'Horloge, soulignant le rôle des médias audiovisuels dans cette offensive. La laïcité proclamée par nos dirigeants n'est pas une simple tolérance, elle est une laïcité de combat, un laïcisme militant. Il est caractéristique que la France ait été à la pointe des pays de l'Union européenne pour exclure toute référence chrétienne de la défunte constitution européenne.

Alors "la République en danger" parce qu'elle abdique sa souveraineté au profit d'une entité européenne supranationale, parce que le "modèle social français" enracine un État-providence omnipotent et paralysant pour l'économie, parce que la présence de nombreux immigrés génère des communautarismes de nature à détruire l'unité nationale, parce que la décentralisation libère des forces centrifuges dans le cadre d'une Europe des régions ?

Ce furent là les principaux thèmes traités à l'université du Club de l'Horloge. Ne conviendrait-il pas plutôt de parler de *la France en danger* dans son indépendance, dans son identité et dans son unité ? Et de s'interroger sur les responsabilités du régime républicain dans l'aggravation des problèmes français. La question du régime politique demeure capitale au delà du constat de l'incapacité des politiciens à les régler.

Le prix Hugues Capet à Christian Bouyer

Le jury présidé par S.A.R. la Princesse Béatrice de Bourbon-Sicile a décerné le 15 novembre le Prix Hugues Capet à **Christian Bouyer** pour son ouvrage consacré à *La Princesse Palatine* (Ed Pygmalion - Voir *L'Action Française 2000* du 21 juillet 2005).

Salon du livre d'Histoire

Le deuxième **SALON DU LIVRE D'HISTOIRE** se déroulera le **dimanche 4 décembre 2005**, de 13 heures à 18 heures dans les salons Étoile-Marceau, 79 B avenue Marceau, Paris 16^e (à deux minutes de la place de l'Étoile). Cinquante écrivains y signeront leurs ouvrages, parmi lesquels Pierre Pujo, Philippe Prévost, Dominique Paoli, Jean Madiran, Dinh Dung Louis Nghiem, Florence de Baudus, etc.

Fête du Livre de Renaissance catholique

Comme en 2004, la **FÊTE DU LIVRE 2005** se tiendra le **dimanche 11 décembre** dans le cadre de Grand-Maisons, à Villepreux (8 kms de Versailles). Des cars gratuits seront mis en place à Versailles-rive gauche et au RER de Saint-Nom-la-Bretèche. Dédicaces d'auteurs à partir de 14 heures. Pierre Pujo, Louis Pozzo di Borgo, Philippe Prévost, etc... signeront leurs ouvrages.

Révolution politique en Israël

Depuis sa création en 1948, **par Pascal NARI** nent au nouveau parti la première place dans le pro-

chain scrutin législatif, suivi de près par les travaillistes que l'on croyait également en mauvaise posture en raison de la politique de paix préconisée par Peretz. Le système bipartite, caractéristique de la vie politique israélienne, a vécu. Les conséquences en pourraient être considérables.

Voici que depuis quelques jours, ce scénario bien rodé, avec quelques petits partis politiques parfois marginaux, vient de se transformer. Une véritable révolution structurelle.

Libéré du poids de ses extrémistes, Sharon pourra, semble-t-il, s'orienter vers la recherche d'une solution politique de la crise palestinienne.

D'abord, par l'élection à la tête des travaillistes d'un sépharade, Amir Peretz, d'origine marocaine, partisan déclaré d'une paix négociée avec les Palestiniens, adepte de la ligne politique de Rabin. Shimon Pérès, le dernier chef historique du travaillisme, concurrent politique et ami personnel de Sharon, a été écarté, notamment en raison de son âge avancé, quatre-vingt-deux ans.

Les travaillistes auront, désormais, un chef charismatique, populiste disent ses adversaires, proclamant haut et fort que la paix est le meilleur garant de la sécurité d'Israël et qu'« il faudrait en finir avec l'arrogance à l'égard des Arabes ». N'est-il pas lui-même né au Maroc ? La communauté israélo-marocaine n'entretient-elle pas, notamment grâce au roi Mohamed VI et à sa sagesse, d'excellents liens avec son pays d'origine ?

Dès son accession à la tête des travaillistes, Peretz obtient la démission des ministres de ce parti et provoque par voie de conséquence la dislocation de la "grande coalition Likoud-travaillistes" au pouvoir à Tel Aviv qui avait permis l'évacuation de Gaza malgré la violente opposition des partis religieux et de l'aile droite du Likoud même.

Dès lors, de nouvelles élections législatives devenaient inévitables. Elles auront lieu au cours de la seconde quinzaine de mars 2006.

L'autre, et la principale, raison de la révolution politique israélienne est la décision spectaculaire d'Ariel Sharon de quitter le Likoud et de constituer une formation centriste.

On croyait l'entreprise vouée à l'échec. Mais, surprise, onze députés quittent le Likoud avec Sharon et les premiers sondages don-

nent au nouveau parti la première place dans le pro-

chain scrutin législatif, suivi de près par les travaillistes que l'on croyait également en mauvaise posture en raison de la politique de paix préconisée par Peretz.

Le système bipartite, caractéristique de la vie politique israélienne, a vécu. Les conséquences en pourraient être considérables.

Perspectives politiques encourageantes

Tout laisse à penser que ce bouleversement va bien au-delà des jeux et intrigues habituels de la scène politique israélienne.

À l'instar de Rabin, les travaillistes optent ouvertement pour une issue négociée de la crise palestinienne.

Libéré du poids de ses extrémistes, l'aile dure du Likoud menée par Nétanyahou, Sharon à son tour semble s'orienter vers la recherche d'une solution politique de cette crise, conforme à la fameuse "feuille de route" proposée par les États-Unis et la communauté internationale.

Cet homme de droite sioniste, sera-t-il comme Ménaïem Begin, autre extrémiste, un homme de réconciliation ? On ne peut que le souhaiter.

Dimanche soir, il se disait dans les milieux politiques israéliens que Shimon Pérès pourrait, ou allait, quitter les travaillistes et rejoindre le nouveau parti d'Ariel Sharon, qu'il serait même le numéro deux de la liste électorale. Autre fait qui bouleverserait la donne politique israélienne s'il se confirmait.

Ne rêvons pas. Néanmoins, il ne serait pas absurde de penser qu'avec une direction palestinienne pragmatique et décidée à s'en sortir, l'arrivée au pouvoir d'une véritable coalition en Israël pourrait, enfin, mettre en place les conditions d'un compromis honorable au Proche-Orient.

D'ici là, les extrémistes des deux bords, plus que jamais alliés objectifs – ou davantage ? – ainsi que les régimes iranien et probablement syrien pour lesquels la paix au Proche-Orient sonnerait le commencement de la fin, et les terroristes islamistes, feront tout pour saboter, encore une fois, le processus de paix et de normalisation.

C'est un devoir de la communauté internationale, des Américains en particulier, de contrer ces éléments subversifs et d'imposer, s'il le faut, la paix au Proche-Orient. Celle-ci passe par la sécurité d'Israël, certes, mais aussi par la création rapide d'un État palestinien viable donnant à son peuple le plus élémentaire, le plus fondamental des droits, celui d'avoir une patrie.

DE TUNIS AU CAIRE Le jeu dangereux de certains occidentaux

■ Le sommet de l'O.N.U. sur la société d'information qui vient de se dérouler en Tunisie, a donné lieu dans quelques pays francophones – la France, la Belgique et dans une moindre mesure la Suisse – à une vive campagne de désinformation et de dénigrement contre ce pays. Campagne menée par une certaine "gauche intellectuelle" et relayée malheureusement sans retenue ni objectivité, par les médias audiovisuels et même appuyée par des déclarations officielles. Motif ? La violation des droits de l'homme en Tunisie. On a même été jusqu'à dénoncer "le régime totalitaire" sévissant dans ce pays !

Nous avons pu voir et entendre pendant des jours les opposants tunisiens tenir des conférences de presse publiques en présence des journalistes nationaux et étrangers, dénonçant l'absence de liberté d'expression dans leur pays. Il s'agissait certes d'une petite douzaine de communistes et d'islamistes, toujours les mêmes. Mais cela dépassait toutes les limites de la décence. Nous avons entendu un journaliste dénoncer la censure de la presse étrangère en Tunisie et vu à plusieurs reprises les étalages de journaux étrangers (y compris les plus opposés à la Tunisie) dans les rues de Tunis !... On ne prend même aucune précaution pour désinformer.

Il est vrai que les lecteurs de la "grande" presse et encore davantage les téléspectateurs sont blasés, fatigués et savent heureusement à quoi s'en tenir.

On oublie que ce pays est le plus développé de toute l'Afrique, avec un taux de croissance s'approchant de deux chiffres, avec, par rapport à ses dépenses publiques le budget de l'éducation le plus élevé du monde, que la laïcité, au bon sens du terme, et l'égalité homme-femme y sont des réalités (l'ambassadeur de Tunisie en France est une femme), que les gens y vivent librement et en sécurité. Des millions de touristes étrangers qui y vont chaque année le constatent, comme ils constatent l'amélioration des conditions de vie et du niveau social.

Pourquoi tant de haine ?

Pourquoi tant de haine ? L'orchestration de propagande par une ultra-gauche qui supporte mal le succès du modèle tunisien est de même avec les "révolutionnaires islamistes". On se trompe d'ennemi, mais jusqu'où ira-t-on ?

Même constatation en ce qui concerne l'Égypte. Des élections législatives viennent de s'y dérouler.

Des centaines de journalistes et d'observateurs les ont supervisées. Tous ont constaté qu'à quelques incidents près, elle se sont déroulées dans des conditions convenables.

Les protestations n'ont pourtant pas manqué. Vendredi soir, les "Frères musulmans", ces islamistes fanatiques et dangereux, si chers à certains milieux bien pensants occidentaux, surtout américains, n'avaient pas encore obtenu les 65 sièges nécessaires (sur 454) de l'assemblée égyptienne leur donnant le droit de désigner un candidat aux élections présidentielles.

Ce lundi matin, c'est chose faite. Les "Frères" ont obtenu à l'issue de la troisième phase de scrutin, au total 76 sièges. Il est fort à parier que les bonnes âmes vont se calmer. Vendredi le scrutin était truqué. Il l'est moins ou pas du tout lundi matin.

Les Égyptiens n'ont-ils pas le droit de voter pour les non-islamistes ? On se trompe encore une fois d'ennemi. Jusqu'où ira ce jeu d'apprenti-sorcier ? Imagine-t-on un instant le basculement de la Tunisie ou de l'Égypte dans le camp islamiste ? Oublie-t-on que ces pays constituent les avant-postes de la défense de la civilisation contre la nouvelle barbarie que nous menace ?

P.N.

DANS NOTRE COURRIER

À qui la faute ?

■ Votre article titré « La descente aux enfers » dans le n° 2689 du 17 au 30 novembre m'a fait mal. Parce que, ancien missionnaire de la Côte d'Ivoire et connaissant assez le pays, je ne peux supporter de fausses accusations de cette taille comme cette "descente aux enfers".

Le complot contre Bédié

Il est évidemment difficile en une demi-page de journal de vouloir résumer une situation certainement compliquée mais dont on ne doit pas omettre certains détails qui éclairent tout le problème. Il est faux de dire que le général Robert GUEÏ a fomenté un coup d'État le 24 décembre 1999. Il n'a été qu'un pion, dans l'opération qui consistait à faire sauter le Président Henri Konan Bédié, qui accumulait, dit-on, trop de milliards, au détriment du plan mondialiste et des ambitions d'Allassane Ouattara. Ce ne sont pas quelques sous-officiers mécontents qui peuvent réaliser un coup d'État... Il fallait un chef. Il y a assez de faits qui prouvent que c'est sur menace qu'on l'a forcé de prendre la tête

« Quelle plus funeste mort pour les âmes que la liberté de l'erreur ! »
Saint Augustin

de ce grave mauvais coup d'État : le dernier au monde de ce XX^e siècle !

Un camarade de Jospin

C'est Paris, c'est Lionel Jospin qui a tout fait pour que son camarade socialiste Laurent Gbagbo prenne le pouvoir aux élections bido de 2000. Voilà où est le "racisme" dont ne parle pas M. Danjou. Nous sommes donc en plein système démocratique (sic !) où toutes les magouilles financières et d'ambition ont beau jeu ! Mon saint patron dirait « Race de vipères qui vous a enseigné à fuir la colère qui vient ? » (St Matthieu III,7)

L'erreur de La Baule

"La descente aux enfers" ce sont d'abord les accords de La Baule (1990) où Mitterrand impose le multipartisme aux pays africains sinon les robinets de l'aide financière ne couleront plus ! Or, quand on connaît l'Afrique, cette question des partis politiques est absurde. Le parti politique est artificiel. L'Africain connaît et aime sa famille, son village, son ethnie, ce qui est tout à fait naturel. L'Église, les missionnaires greffèrent là-dessus le surnaturel : la grâce, la charité. La seule valeur qui unit. Le parti politique désu-

nit, engendre des palabres, des haines, des guerres civiles. Voilà le vrai "racisme" qui empêche l'Afrique d'avancer.

La vraie et seule solution

Changer les constitutions des pays africains qui, pour la plupart, ont copié les constitutions européennes avec leurs Droits de l'Homme et leur laïcité. Et les conséquences ne se sont pas fait attendre. Dans ces démocraties africaines, un gouvernement chasse l'autre. On passe d'un coup d'État à l'autre. La raison du plus fort souvent financièrement est toujours la meilleure. Mais ce n'est pas catholique ! Il faut enseigner envers et contre tout la Royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ. C'est le rêve de plusieurs anciens missionnaires mais un rêve éveillé, qui a pour eux toute la doctrine sociale de la sainte Église catholique romaine. Et tout catholique français a le devoir d'y travailler. En s'en instruisant d'abord, en l'enseignant aux autres, à toutes les élites politiques et militaires africaines. Car quand la France est malade, l'Afrique est malade. Certains ajoutent : le monde est malade.

Père Jean-Jacques MARZIAC
Ancien missionnaire
en Côte d'Ivoire

LES FILMS DE DÉCEMBRE

● **PALAIS ROYAL** – Dans la série "Point de vue et images du monde", la comédienne Valérie Lemercier, à la fois réalisatrice et actrice principale, passe les mœurs des maisons royales à la moulinette. Avec cette comédie inspirée du parcours de Lady Di, elle signe une foire du trône brouillonne, décousue, sans rythme, sauvée par quelques rares moments drôles qui, hélas, ne suffisent pas à en faire une comédie royale !

● **CHICKEN LITTLE** – Incontournable, pour les petits et les grands, le Disney de Noël, en l'occurrence Chicken Little (voix de Laurent Deutsch), un petit poulet du village de Oakey Oaks qui, malgré sa petite taille, n'est pas une... poule mouillée. Un poulet qui, comme les Gaulois le craignaient, reçoit un beau jour un morceau du ciel sur la tête. Comme il avait deux ans auparavant déjà crié au loup en criant « le ciel s'écroule ! » alors que cette fois-là il ne s'agissait que d'un gland qui s'était détaché, personne ne le croit plus. Pourtant, cette fois, c'est bien vrai et il va lui falloir convaincre un monde animal incrédule que le cauchemar a bel et bien commencé...

Réalisé en 3D par Mark Dindal, ce dessin animé, même si l'on est loin de la magie et du charme des Disney d'antan, devrait plaire aux enfants.

● **HARRY POTTER ET LA COUPE DE FEU** – Harry Potter, le retour ! Tout autant incontournable, du moins pour les moufflets (et les parents) qui ont lu tous les romans signés J.K. Rowling, voici le quatrième volet cinématographique de l'apprenti sorcier Potter, Harry Potter, alias Daniel Radcliffe, le jeune comédien qui, comme le héros de papier, grandit au fil des aventures imaginées par l'auteur. Retour donc à l'école des sorciers de Poudlard où cette fois, à la surprise générale, Harry Potter est désigné pour représenter son école au grand tournoi qui oppose plusieurs écoles de sorcellerie. Un défi qu'il va relever, entre deux premiers émois sentimentaux, au péril de sa vie car "celui dont on ne prononce pas le nom", à savoir le diabolique Voldemort, Ralph Fiennes, qui autrefois tua les parents d'Harry, guette dans l'ombre...

Succédant à Alfonso Cuarón, le réalisateur Mike Newell (4 mariages et 1 enterrement) signe un opus plus centré sur les états d'âme d'Harry, moins "terrifiant" que le précédent épisode, mais beaucoup plus bavard, linéaire, "rasoir" et moins rythmé (excepté une ou deux scènes notamment le combat d'Harry avec un dragon). Bref, pour les non-aficionados du sorcier, les 2 h 37 que dure le film n'ont rien de magique !

Alain WAELKENS

Historiographie de la Révolution française

■ Les éditions de Chiré rééditent les introuvables *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme* de l'abbé Augustin Barruel (1741-1820) publiés pour la première fois à Londres en 1797. Il y défend l'idée d'une Révolution française fruit d'un triple complot d'athées, de francs-maçons et d'illuminés.

À cette thèse complotiste, l'école d'Action française a toujours préféré celle, bien plus fine, sociologique et réaliste, tracée par l'historien Augustin Cochin (1876-1916) dans ses travaux sur les "sociétés de pensée". Comme l'écrit François Furet dans *Penser la Révolution française* : « Si la maçonnerie est si importante dans le monde historique et conceptuel d'Augustin Cochin, ce n'est pas, comme

dans Barruel, parce qu'elle est l'instrument d'un complot contre l'Ancien Régime. C'est parce qu'elle incarne de façon exemplaire la chimie du nouveau pouvoir, transformant du social en politique, et de l'opinion en action : l'origine du jacobinisme. »

S'il peut évidemment intéresser l'historiographe, l'ouvrage de Barruel se verra donc préféré avec profit les travaux de Cochin qui demeurent à ce jour les plus aboutis sur la question de l'origine de la Révolution.

P.L.

* Abbé Augustin Barruel : *Mémoires pour servir à l'histoire du Jacobinisme*. Éd. de Chiré, 2 volumes, 49 euros.

Réapprendre la peur

L'historien Philippe Ariès avait, par Pierre LAFARGE, sorti de sa foi pour nous introduire à une ré-

flexion sur notre propre fin. Car la seule égalité naturelle qui tienne est que tous, pauvres ou riches, sommes mortels. Évacuer cette réalité de nos pensées revient à nier une évidence.

flexion sur notre propre fin. Car la seule égalité naturelle qui tienne est que tous, pauvres ou riches, sommes mortels. Évacuer cette réalité de nos pensées revient à nier une évidence.

Culture de mort

À chacun donc, en fonction des horizons que nous ont offerts les hasards de la naissance (ce que Pierre Boutang appelait la « finitude originelle »), d'orienter notre vie vers la vérité et non de dépenser inutilement les années d'existence terrestre qui

THÉÂTRE

LE CID est de retour

■ Représentée en janvier 1637 – peut-être même fin 1636 – la "tragédie comédie" de Pierre Corneille déplaça – paraît-il – les foules. Le père du poète reçut séance tenante des lettres de noblesse du Roi ; en lui, c'était son fils qu'on entendait honorer.

Le jeune homme Bonheur Voulut danser Mais le jeune homme Honneur Voulut passer. Charles Péguy

1636 reste une date dans l'histoire du théâtre français et dans nos mémoires.

Tout au long des siècles la Comédie française a repris la pièce, de loin en loin. Pièce très connue mais peu jouée, dit-on. Pourtant, après *Talma*, en des temps plus proches, les stances de Rodrigue furent déclamées par Mounet-Sully, par Jean-Louis Barrault, André Falcon, Jacques Destoop et tant d'autres sans oublier, au T.N.P., l'inoubliable *Cid* de Gérard Philippe.

Voici près de vingt-cinq ans, toutefois, que la pièce n'avait pas été montée au Français. La nouvelle mise en scène en a été confiée à Brigitte Jaques-Wajeman qui dirigea

auparavant *Pompée*, *Surena* et *l'Illusion comique* du même Corneille. Elle a opté, cette fois, pour une mise en scène quasi shakespearienne du *Cid*. À ce drame de l'honneur et de la passion, il fallait un décor à la mesure et celui d'E. Peduzzi conjugue sobriété et grandeur. Le moucharabieh qui ferme ou permet l'accès au palais du roi de Castille situe bien la pièce à Séville en un style arabo-andalou revisité. De simples colonnes pourpres délimitent le lieu : atrium, paseo, agora... tout se trame et se joue là, sous le ciel lavé de l'aube, dans la flamboyance du couchant, ou la nuit étincelante d'astres. On sait bien que dans le *Cid* l'unité de lieu et de temps est quelque peu malmenée par Corneille, les combats du jeune *Cid* ayant dû assurément dépasser le cours d'un jour.

Qu'importe, les nouvelles sont apportées, fumantes, au palais, bride abattue, par des pages. La gamme de couleurs des costumes : rouge vif pour le Roi, gris bleu pour l'Infante, blanc pour Chimène et quelques noirs en manteaux est d'une grande élégance.

La tragédie se trouve bien servie par des acteurs à peu près contemporains des rôles ; cependant, pourquoi la mise en scène appuie-t-elle à ce point sur le côté adolescent des héros jusqu'à pousser trop loin les lamentations et les fureurs ? Le jeune A. Pavloff a-t-il reçu

directives de lancer sa voix stridente, pratiquement dissonante, dans les premières scènes ? Audrey Bonnet, qui joue le rôle de Chimène avec fougue, pousse des hurlements de hargne, à tel point que des ondes de rire parcouraient la salle au moment le moins bien-séant ! En revanche, belle interprétation de R. Mollien, un Don Diègue noble et très accablé, face au comte Gomes ; le Roi, Jean-Baptiste Malatre a ce qu'il faut de majesté, toute paternelle, sans morgue ; les suivantes M^{mes} Mathieu et Salviat, sont, comme à l'habitude, parfaites, mais les braves vont surtout à Léonie Simaga qui dit bien l'alexandrin, a de la conviction et de la noblesse en Dona Urrique et nous procure le grand plaisir de la soirée dans le rôle difficile de l'Infante.

Il semblerait que le *Cid* ne soit pas représenté assez fréquemment, car lorsque sonnent les superbes derniers vers : «...Laisse faire le temps, ta vaillance et ton roi. » à la fin de l'acte V, vers supposés connus de tous, nul spectateur n'applaudit avant que le rideau tombe. Timidité ou mémoire défaillante ? On ne saurait le dire.

Monique BEAUMONT

* Le *Cid* de Pierre Corneille. Comédie française, salle Richelieu jusqu'à avril 2006, en alternance. Location : 08.25.10.16.80



nous sont allouées. Vous aurez compris qu'il ne s'agit nullement ici d'une quelconque méthode de développement personnel mais bien d'un ouvrage destiné à nous éviter de tomber dans les chausse-trappes que la modernité a semés à foison dans notre société. Une société où la "réussite" de certains passe par l'élimination économique ou physique des plus faibles est bien celle qui promet une culture de mort, où cette dernière n'est plus visible horizon aussi effrayant soit-il mais sourde et rampante présence.

Armé des pères de l'Église, de Georges Bernanos et Gustave Thibon, de Martin Heidegger et d'Emmanuel Lévinas, Fabrice Hadjadj nous conduit, en guide pédagogue, sur les terrestres chemins du Ciel. Gageons qu'en sa compagnie nous aurons moins de chance de nous égarer, au prix d'un salutaire effroi.

* Fabrice Hadjadj : *Réussir sa mort*. Presses de la Renaissance, 408 p., 26 euros.

"UN AIR DE FAMILLE"

■ La Compagnie dramatique l'Équipe, émanation de l'Union artistique des cheminots français, présente une comédie d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri. Sans prétention aucune et interprété avec justesse, ce bon divertissement drôlatique nous offre une tranche de vie, un vendredi soir, "jour de la famille" selon l'héritage vétérotestamentaire ! Il y a du Lauzier dans ces auteurs qui croquent à belles dents le cadre supnarco-égoïste, Philippe, goujat (un paradoxe) achevé et avec sa nunuche de femme modèle, Yolande.

Les personnages secondaires sont aussi ceux qui tissent le fil de la trame, comme le chien carpette invisible, leitmotiv ou motif

d'arrière-plan qui cheville et lie entre eux des personnages que nous croisons ou côtoyons un peu chaque jour. Qui peut-être sont aussi un peu nous-mêmes, dans un monde où la famille que beaucoup "haïssent" est aussi notre dernier refuge.

Saluons sans réserve le travail de l'Équipe qui fait preuve, une fois de plus, d'un professionnalisme exemplaire dans le choix, le montage et la mise en scène de ses spectacles...

■ Autrement, si vous voulez voir une version grunge, gore, trash, de Roméo et Juliette, précipitez-vous sans délai au Théâtre

13 (métro Glacière), car il n'y a pas que les banlieues qui crament, les cervelles de l'intelligentsia branchée également. Une réussite : un vrai massacre !

Léon CAMUS

* Au Chevaleret-Théâtre. 24, rue du Chevaleret, Paris XIII^e. 10 euros. Tel. 01.45.85.71.27. Métro. Bibliothèque Nationale François Mitterrand.

Vous en profiterez pour aller voir tout à côté le Bestiaire fantastique du Moyen-âge à la BNF, en n'oubliant pas vos lunettes, dans les pages armoriées et calligraphiées de ces prodigieux incunables exposés ici pour notre enchantement.

Ici, et ailleurs

Découvrir les plus belles villes du monde, et leurs charmes les plus cachés, sans quitter son fauteuil, voici, parmi bien d'autres, l'une des possibilités que vous offrent ces beaux livres que l'on offre à Noël.

Paris

Paris, de José Alvarez, se veut, et c'est le titre de la collection, une « invitation au voyage » ; il y parvient sans peine, tant par la qualité du texte, sa profonde et subtile connaissance de la capi-



tales, que par la qualité des photographies de Christian Sarramon et Nicolas Bruant. Cependant, la majorité des Parisiens aura quelque peine à retrouver ses marques quotidiennes au fil des pages de ce petit album raffiné où tout est parfait, resplendissant, romantique, au sens que les touristes donnent à ce mot.

La vraie vie, ses difficultés, ses banalités, ses laideurs sont soigneusement bannies du décor car l'auteur l'avoue ingénument, il n'a voulu voir de Paris que ce qu'il avait envie d'y trouver et de montrer. Ce parti-pris optimiste se défend, mais ne rend pas compte de la réalité, qui n'est pas faite de ces hôtels de prestige, de ces boutiques de luxe, de ces rues paisibles et fleuries. La ville fantasmée et idéalisée qui se révèle ici est cependant de toute splendeur et telle, en fait, que nous la rêverions tous.

Un cadeau idéal pour des amis étrangers, francophones, et disposant d'un portefeuille bien garni. Mais gare à la désillusion le jour où ils seront confrontés au Paris des Parisiens ...

Rennes

Rennes était-elle vraiment, jusqu'à ces dernières années, le sinistre archétype d'une vie provinciale désespérante ? Quelques souvenirs familiaux m'en feraient douter. Il est vrai que l'ancienne capitale du duché de Bretagne, titre que la cité disputait jalousement à Nantes, ne se remit point de la Révolution, et de la disparition du Parlement qui la faisait vivre et briller. L'approche du XXI^e siècle, et surtout le TGV Ouest, l'arrachèrent à cette semi-léthargie, la précipitant dans une course à la modernisation effrénée, sinon toujours heureuse.

Une décennie a suffi pour métamorphoser Rennes et lui faire

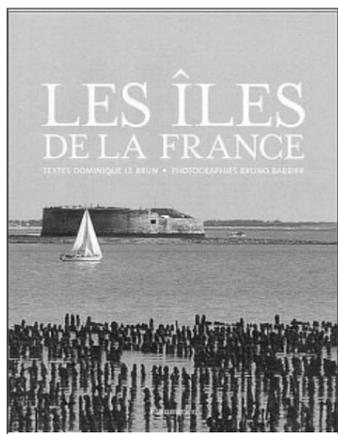
rejoindre le groupe envié des villes françaises les plus agréables à vivre, même si cette distinction a également entraîné hausse des loyers, chantiers pharaoniques et troubles longtemps ignorés des Rennais. Inévitable revers de la médaille auquel Jean Salaün ne s'arrête pas lorsqu'il peint avec enthousiasme cette renaissance faite de rénovation du patrimoine, d'audaces architecturales, souvent réussies, d'ambitions culturelles, sociales et technologiques, destinées à imposer la ville au niveau international. Le bilan s'avère largement positif, du moins vu de l'extérieur.

Marseille

La réputation de Marseille n'était pas, mais pour d'autres raisons, beaucoup plus heureuse que celle de Rennes, et la ville cherche, elle aussi, à se doter d'une image neuve, en France comme à l'étranger. *L'art de vivre à Marseille*, de Pierre Léonforté, illustré des clichés de Christian Sarramon, participe de cet effort de réhabilitation du grand port dénigré et caricaturé. En mettant en valeur un patrimoine architectural longtemps laissé à l'abandon, le pittoresque des quartiers, l'agrement des calanques, les meilleurs hôtels et les boutiques précieuses, l'album rend compte d'une part de la réalité : la plus plaisante. Mais n'est-ce pas l'essence de ces livres de proposer d'un endroit le meilleur, quitte à fausser un peu la vérité ?

Les îles de France

Sans doute est-ce encore plus exact confronté aux particularismes de l'insularité. Avec *Les îles de la France*, appellation fallacieuse car ni la Corse, ni l'Outre-Mer, ni les archipels inhabités du littoral ne figurent dans leur livre, Dominique Le Brun et Bruno Barbier n'entendent pas traiter du quo-



tidien et de ses éventuels désagréments, mais bien proposer au regard une vision quasi-paradisique de l'existence à Chausey, Ouessant, Houat, Noirmoutier, Oléron ou Porquerolles.

Le ciel est immanquablement bleu, le soleil radieux, la lande fleurie, le sable blanc sur ces belles images, et l'on peine à imaginer

par
Anne BERNET

ce que peut être un vilain mois de janvier perdu dans l'océan quand la navigation devient difficile. Les quelques histoires de naufrages ou de sauvetages héroïques évoqués ici, concession faite à un passé qui n'intéresse guère le touriste, finiraient presque par avoir l'air déplacé. Tout comme les autochtones, qui s'obstinent à aller à la pêche, cultiver leur terre ou prier, tels les moines de Saint-Honorat.

Amsterdam

Restons résolument dans une vision sublimée du monde avec la collection "l'art de vivre à..." La série, riche d'une trentaine de titres traitant de la France et de l'étranger, ne révèle des pays, des provinces ou des villes dont elle parle, que le côté doré. Les quartiers y sont d'obligation huppés, les maisons, les appartements, les rési-



dences secondaires font d'office imposer leurs propriétaires sur la fortune, les décorateurs et les paysagistes qui les ont aménagés ne travaillent que pour une élite millionnaire. Quant aux carnets d'adresses, ils sont en général composés d'endroits où les gens qui gagnent normalement leur vie n'ont pas les moyens d'acheter la moindre brouille ...

Cela dit, et si vous n'êtes pas doué pour la jalousie basse, vous trouverez dans ces livres motifs à admirer ce que l'on peut faire avec beaucoup d'argent, beaucoup de goût aussi. Voir à puiser quelques idées pour votre intérieur ou votre jardin. Ajoutez à cela que la diversité des auteurs et des tempéraments évite l'uniformité.

Parmi les derniers parus, *L'art de vivre à Amsterdam* de Brigitte Forgeur, photographies de Sarramon, réédition de 1992, a été préfacé par des grands écrivains hollandais, qui parlent de leur cité avec de jolis mots, et une grande connaissance de son passé. L'architecture tient ici la place essentielle, et l'on y découvre des intérieurs somptueux et typiquement bataves.

Berlin

L'art de vivre à Berlin, de Barbara Sichtermann, nous découvre une ville ressuscitée en 1989, très différente de l'idée que l'on s'en

fait, à la pointe de la modernité, et qui ne manque ni de charme ni de goût.

Marrakech

Quant à *L'art de vivre à Marrakech*, de José Alvarez et Christian Sarramon, il propose un festival de jardins de rêves, de couleurs, de senteurs et de voluptés orientales à vous donner envie de sauter dans le premier avion pour le Maroc.

Fès et Meknès

La collection Patrimoine et civilisation a de plus hautes visées intellectuelles puisque son but est de retracer, tant sur le plan de l'architecture que de l'urbanisme, l'histoire des principales villes du monde. Après un splendide *Saint-Petersbourg*, elle s'est enrichie de trois nouveaux titres. *Fès et Meknès* d'Amina Aouchar, Jean-Michel Ruiz et Cécile Tréal, s'attache à la naissance de ces deux cités royales, qui succédèrent à Volubilis lorsque Rome, sous la poussée des Barbares, abandonna la Maurétanie Tingitane. Étroitement liée aux destinées des dynasties marocaines, les deux villes, enrichies du savoir faire des musulmans d'Espagne fuyant la Reconquête, connurent leur apogée sous le règne de Moulay Ismail, avant, à la mort de ce sultan, de glisser vers l'oubli. Paradoxalement, elles durent au protectorat français, et à l'intérêt du maréchal Lyautey pour le passé, d'être sauvegardées, restaurées, et rendues à leur splendeur.

Damas

Damas, de Gérard Degeorge, retrace l'histoire d'une ville qui se

vante à bon droit, avec ses onze mille ans, d'être la plus vieille de toutes. Carrefour commercial des civilisations, héritière des empires successifs, celle que les chroniqueurs arabes nommaient « la perle et la reine d'Orient » révèle ici des trésors insoupçonnés.

Alep

Le même auteur cosigne aussi, avec Jean-Claude David, une monographie d'*Alep*, cité dont le nom évoque pêle-mêle des pins et des savons, mais dont les racines s'enfoncent dans la nuit des temps sans que jamais elle ait cessé de s'adapter, donc de vivre.

* José Alvarez : Paris. Éd. Flammarion. 156 p., 25 euros (164 F).

* Jean Salaün : Rennes, la métamorphose d'une ville. Ouest-France. 186 p., 30 euros (196,79 F).

* Pierre Léonforté : L'art de vivre à Marseille. Éd. Flammarion. 156 p., 40 euros (262,38 F).

* Dominique Le Brun : Les îles de la France. Éd. Flammarion. 200 p., 40 euros (262,38 F).

* Brigitte Forgeur : L'art de vivre à Amsterdam. Éd. Flammarion. 256 p., 45 euros (295,18 F).

* Barbara Sichtermann : L'art de vivre à Berlin. Éd. Flammarion. 224 p., 44,97 euros (295 F).

* José Alvarez : L'art de vivre à Marrakech. Éd. Flammarion. 156 p., 39,90 euros (261,73 F).

* Amina Aouchar, Jean-Michel Ruiz, Cécile Tréal : Fès, Meknès. Éd. Flammarion. 256 p., 60 euros (393,57 F).

* Gérard Degeorge : Damas. Éd. Flammarion. 320 p., 75 euros (491,97 F).

* Jean-Claude David et Gérard Degeorge : Alep. Éd. Flammarion. 320 p., 55 euros (360, 78 F).

LUS AUSSI

● Alessandro Colombo, Paola Garbuglio, Giampiero Gianazza : **VILLAGES DES ALPES**

Peuplées depuis plus de cinq mille ans, les Alpes, qu'elles soient françaises, italiennes, suisses, autrichiennes, ne commencent d'être arrachées à leur isolement ancestral que par les guerres de la Révolution. Extraordinaire conservatoire des architectures, des arts et des traditions populaires, leurs villages présentent des caractéristiques remarquables. Aujourd'hui menacées par la modernité.

* Éd. Flammarion. 176 p., 42 euros (275,50 F).

● Marie-José Cavani : **LA VIE RÉVÉE À LONDRES**

Moins ambitieuse que la collection *L'art de vivre à...*, la série concurrente *La vie rêvée à...*, si elle se présente sous des dehors plus modestes, colle aussi de plus près à la réalité et au budget des touristes ordinaires. À travers magasins, musées, le long de la Tamise, dans les parcs, les pubs ou les salons de thé, cet album est une bonne et sérieuse initiation à un séjour londonien et à ses plaisirs abordables.

* Éd. Solar. 120 p., 26,98 euros (177 F).

● Caroline Clifton-Mogg : **JARDINS SECRETS DE LONDRES**

Appartenant à des particuliers, installés en pleine ville ou dans des quartiers réhabilités désormais à la mode, sur des péniches ancrées sur la Tamise ou au sommet d'immeubles, ces espaces privés, souvent minuscules, mais véritable luxe conquis à prix d'or, allient l'originalité à l'ingéniosité. Classiques, modernes, anglais ou méditerranéens, japonais ou alpestres, ils font rêver, certes, mais proposent aussi des idées d'aménagement et de choix de plantes pour vos propres jardins et vos terrasses.

* Éd. Flammarion. 176 p., 45 euros (295,18 F).

"Cousinages"...

Déjà, à — par — les accusations
l'heure où **Jean-Baptiste MORVAN** proférées par des
j'écris, le fu- communistes et

gitif "été de la Saint-Martin" s'en est allé sur la pointe des pieds ; et l'automne semble encore encombré par les nuées de l'humaine absurdité. Sans doute on nous annonce que les incendies de voitures et les destructions d'écoles sont en décroissance ; mais peut-être n'y a-t-il dans cette bouffée d'optimisme que la tentative des instances officielles pour soulager les badauds et, plus encore, pour assurer une bonne conscience aux imbéciles. "On apprend à hurler, dit l'autre, avec les loups" : c'est du moins ce qu'affirme Petit-Jean dans Les Plaideurs... Quant à bêler avec les moutons engagés, c'est pour moi et pour bien d'autres un art aussi impossible à pratiquer que de faire chorus avec les crépins incendiaires, avec les loups de l'anarchie militante.

Chaque jour nous sommes régalez dans les colonnes de la presse et les échos des "télés" et radios, d'exhortations caritatives, d'impératifs catégoriques indulgentiels, lacrymatoires et dégoulinants. À en croire ces prêchiers en plein-vent, ces gourous de la bonne conscience, prétendument chrétienne ou présumée laïque, la France pure et chaste de leurs rêves devrait constamment "faire repentance" pour reprendre un mot flasque, miteux et piteux dont on fit usage en maintes occasions. L'esclavage des temps anciens, nous en sommes les responsables ; la faïnéantise agressive d'une partie non négligeable de la société présente, elle a dû prendre sa source infâme dans les fâcheux exemples donnés jadis par mon bisaïeul sabotier et paysan de Bourgogne, et par l'existence obstinément laborieuse d'instituteurs plus récents dans ma géologie rurale...

Et moi-même je devrais me considérer comme un des auteurs de cette immigration aussi irrationnelle qu'imprévoyante dont les représentants se plaignent d'être mallogés, mais bien plus rarement de leur mauvaise situation dans l'ordre scolaire comme dans l'ordre civique. Je proteste vigoureusement contre

des socialistes dont j'ai pu mesurer, depuis l'an Quarante et après, la conduite bavarde, prétentieuse et cafouillante. Mais plus encore, je ressens une espèce de nausée en écoutant ou en lisant les accusations doucereuses, hypocrites ou inconscientes, de prétendus spiritualistes et chrétiens brevetés...

La France de mes rêves

Il me souvient de m'être trompé, au premier abord, et sans doute comme bien d'autres, sur le sens du titre de Maurras : Quand les Français ne s'aimaient pas. Pierre Pujo me fit rectifier mon erreur, dont pourtant je conserve, par une obstination taquine de mon subconscient, quelque nuance sous-jacente... Mon souhait profond, c'est une France où les Français auraient de valables raisons de s'aimer eux-mêmes, et en même temps d'aimer leurs compatriotes... Aussi vais-je tenter, avant même l'hiver, un pèlerinage agreste, consolateur et réconciliateur si faire se peut ! Comme on repeint un tableau ancien pour en raviver les couleurs, je voudrais rétablir sur l'ensemble du paysage français un air de parenté.

Je retrouve soudain, dans ma mémoire, les noms de lieux et les noms de rivières de ma Bourgogne d'autrefois : un innocent jeu de mots sur le "Cousin", qui coule au pied de la ville d'Avallon, avec les villages de Cousin-la-Roche et Cousin-le-Pont. Ces noms appellent ceux d'autres cours d'eau modestes et charmants : le Trinquelin, la Romanée et autres lutins plaisants descendus du Morvan. Et quand je ressentirai à nouveau la salutaire nécessité d'une onde purifiante et pacifiante, je me remémorerai les deux noms villageois de Bierry-les-Belles-Fontaines et Druynes-les-Belles Fontaines : il n'est jamais trop de belles fontaines pour rafraîchir la France...

■ Nous rappelons dans chacun de nos numéros les ouvrages des maîtres de l'Action française pour en faire ressortir toute l'actualité. Nous entendons ainsi inciter nos lecteurs à lire ou à relire ces ouvrages pour approfondir leur formation politique.

Ouvrages déjà présentés

dans le Trésor de l'Action française

- Jacques Bainville : Les conséquences politiques de la paix (6/1/05), Histoire de France (21/10/04), Napoléon (7/4/05).
- Augustin Cochin : Les sociétés de pensée et la démocratie moderne (3/2/05).
- Léon Daudet : Bréviaire du journalisme (16/6/05), Le stupide XIX^{ème} siècle (21/4/05), Les Universaux (18/11/04), Vers le Roi (20/1/05).
- Pierre Gaxotte : La Révolution française (21/7/05)
- Pierre Lasserre : Le romantisme français (25/8/05).
- Charles Maurras : Anthinéa (3/3/05), Au signe de Flore (16/9/04), L'avenir de l'intelligence (7/10/04), La Contre-Révolution spontanée (17/2/05), La Démocratie religieuse (5/5/05), De Démos à César (17/3/04), Le dilemme de Marc Sangnier (19/5/05), Enquête sur la monarchie (20/10/05), Kiel et Tanger (16/12/04), L'ordre et le désordre (28/7/05), Pour un jeune Français (15/9/05), Mes idées politiques (4/11/04), Réflexions sur la Révolution (6/10/05), Romantisme et Révolution (17/11/2005), Trois idées politiques (2/12/04).
- Léon de Montesquiou : Le système politique d'Auguste Comte (2/6/05).
- Maurice Pujo : Les Camelots du Roi (3/11/2005), Comment Rome est trompée (1/9/05).

Pour vous procurer tel ou tel de ces ouvrages, vous pouvez interroger la librairie Le Pélican Noir, 94220 Charenton (Tél : 08 70 69 90 82 - pelican@pelican-noir.com).

Charles Maurras et le nationalisme de l'Action française du marquis de ROUX

par **Michel FROMENTOUX**

La doctrine d'Action française est si forte que ses détracteurs, plutôt que d'en discuter les thèses, ont souvent préféré se fabriquer une idée de l'Action française à laquelle ils ont attribué des idées philosophiques et religieuses qu'elle n'a jamais professées. C'est cette malhonnêteté intellectuelle que dénonce le marquis de Roux, grand avocat des causes nationales, dans un petit mais substantiel ouvrage paru en 1927 sous le titre *Charles Maurras et le nationalisme de l'Action française*. Sa lecture reste indispensable à quiconque veut se débroussailler l'esprit des idées toutes faites et des calomnies sans cesse déversées sur notre école de pensée.

L'intérêt national

L'essentiel s'y trouve, à commencer par l'affirmation que l'Action française n'est pas un parti : elle se refuse « à ce rôle de faction organisée qui dominerait l'État. Elle déclare à l'avance que le roi, restauré par elle, devra gouverner avec le concours de tous et en employant les plus compétents ». De même elle met en garde contre tout parlementarisme, « même tempéré par la couronne », car c'est toujours un gouvernement de partis.

Première condition pour être d'Action française : « éliminer de la discussion politique nos goûts, penchants ou répugnances, partis-pris de sentiment ou habitudes d'esprit ». Alors, s'étant ainsi libéré, savoir s'appuyer sur l'expérience historique montrant ce qui réussit ou échoue, ce qui produit des effets heureux ou malheureux : c'est « l'empirisme organisateur ». La première leçon de l'observation objective des faits est que « les intérêts particuliers doivent être non sacrifiés mais subordonnés à l'intérêt général » qui est pour nous Français « l'intérêt national », lequel requiert le bienfait de « l'autorité ».

Celle-ci doit être désignée de façon qu'elle puisse « réaliser l'unité du commandement, avoir l'indépendance, la durée et la continuité » et que « l'intérêt de celui qui l'exerce coïncide avec l'intérêt de ceux sur qui et pour qui elle s'exerce ». C'est la monarchie héréditaire. Une monarchie respectueuse de la foi catholique, dont toute l'Histoire atteste les bienfaits. Une monarchie en outre assez forte pour ne pas avoir besoin d'entretenir une clientèle de fonctionnaires, donc pour décentraliser, faire revivre les petites « républiques locales » et les organisations professionnelles.

Au bout de ce résumé de la méthode propre à notre mouve-

ment, le marquis de Roux précise que les royalistes d'Action française n'ont pas à attendre la restauration pour servir : « Ils ne sont royalistes que parce qu'ils sont patriotes : ils se sentiraient donc inexcusables de ne pas défendre de tout leur pouvoir l'héritage en l'absence de l'héritier. » Langage toujours actuel.

Définitions

Restent alors à bien définir trois locutions que la mauvaise foi a si souvent travesties : Le « nationalisme intégral » est « celui qui sacrifie au bien de la nation les préjugés révolutionnaires », donc celui qui conclut « à la monarchie » ; le « politique d'abord » exprime tout simplement la « priorité (et non la primauté) du moyen politique », étant bien entendu qu'il s'agit ici de l'ordre des moyens purement humains ; le « par tous les moyens » veut dire tous les moyens légaux ou illégaux, mais honnêtes et avouables, comme par exemple, même sans avoir encore la force de remplacer le mauvais législateur, tout mettre en œuvre pour faire échec à une mauvaise loi.

Il faut lire attentivement les pages où le marquis de Roux parle de la nécessaire collaboration des croyants et des incroyants. Il en précise les conditions : se réunir au nom de l'intérêt national, dans un but donc temporel, qui ne suppose ni interconfessionnalisme, ni spiritualisme syncrétiste, ni libéralisme mettant toutes les religions sur le même plan.

Voilà donc l'Action française telle qu'elle est, telle qu'elle se définit, telle que l'honnêteté commande de la considérer, qu'on l'approuve ou non. On a malheureusement voulu en faire un mouvement aux préoccupations philosophiques ou religieuses suspectes. Les diffamations de prétendus bien-pensants, démocrates chrétiens pour la plupart, aboutirent en 1926 à la mise à l'index de *L'Action Française* par Rome. C'est à eux que répond le marquis de Roux.

Le bienfait catholique

D'abord l'agnosticisme de Maurras. Notre maître avait eu en effet le malheur de perdre la foi au sortir de l'adolescence, mais il en souffrait et restait assoiffé de vérité. « Ce n'est pas assez dire, écrit le marquis, de constater que la politique de Maurras ne se déduit pas de son agnosticisme. Loin d'en découler elle

est psychologiquement une réaction contre lui. » Nul danger de paganisme, ou de panthéisme, ou d'immoralité à fréquenter Maurras ; sa façon de dénoncer les faux dieux que le monde moderne fait souvent passer pour le vrai a ramené plus d'un de ses amis à retrouver la foi de leur enfance (à commencer par Henri Vaugois). Et si Maurras a montré qu'il existe « une physique politique qui étudie légitimement les conditions et les résultats de nos activités d'un point de vue qui n'est pas celui de la morale », il a toujours reconnu que la morale reprend ses droits « pour nous dicter notre devoir d'état de citoyen ». Il va même plus loin, reconnaissant que « non seulement l'obligation morale, mais l'obligation juridique n'a de sens et de force que par référence de l'Absolu ». Tout à l'opposé de la morale kantienne, Maurras pense que « transformer en accord les oppositions de l'intérêt et du devoir c'est le chef-d'œuvre de la politique », en quoi il se trouve en plein accord avec les plus grands politiques catholiques qui avaient avant lui étudié les institutions se courables à la faiblesse humaine. Accord qui se manifeste éminemment dans le domaine de la doctrine sociale de l'Église, si bien exposée et approfondie par le marquis de La Tour du Pin et que l'Action française a faite sienne.

Universalité

Dans sa critique de la démocratie, dans son anti-libéralisme et dans sa conception du catholicisme, Maurras a toujours insisté « sur l'universalité du bienfait catholique, sur la situation privilégiée qui est due entre toutes les confessions, entre tous les cultes, à l'Église catholique sur la terre de France et sur toute la terre habitée ». On sait en effet où la "séparation" de la république d'avec la foi qui a fait la France nous mène aujourd'hui...

Ce sens catholique de l'universalité, d'un juste et d'un bien communs à l'humanité inspire aussi le nationalisme de l'Action française, pour lequel « le génie national correspond aux façons qui nous sont le plus naturelles et faciles de nous élever à un type supérieur d'humanité ».

Ce ne sont là que quelques exemples de la richesse de l'ouvrage du marquis de Roux. Un livre que le temps n'en nullement démodé, qui confirme les adhérents dans leur choix et qui guérit les hésitants de leurs états d'âme.

* Marquis de Roux : Charles Maurras et le nationalisme de l'Action française. Éd. Grasset, 1927.



CENTRE ROYALISTE D'ACTION FRANÇAISE



Conférences étudiantes

Les conférences étudiantes ont lieu chaque vendredi à 19 h 15 aux locaux de l'AF.

2 décembre :

Le libéralisme économique, par Robert GRÉGOIRE

9 décembre :

L'Eglise et l'Etat - Cent ans après la loi de séparation par Michel FROMENTOUX

16 décembre :

Communautés : une question posée à la France par le professeur Michel MICHEL

Paris - Cercle de Flore

Lundi 19 décembre

Dîner-débat avec Jacques DEJOUY

"Souvenirs de la 2e DB"

Pour tout renseignement : 01 40 39 92 06

Vente de Noël

Vous cherchez un livre de Maurras, Daudet, Bainville, etc. ?

Vous voulez offrir un objet fleurdelysé, porter une cravate aux couleurs de l'A.F. ?

Offrir des chocolats ou des objets divers pour Noël ?

Samedi 3 décembre, de 14 h à 19 heures

Dimanche 4 décembre, de 10 h à 19 heures

dans les locaux de l'Action française,
10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris,
M° Palais Royal
(Tél.: 01.40.39.92.06.)

INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE

Directeur Michel FROMENTOUX

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris. Tel : 01 40 39 92 14
fromentouxmi@wanadoo.fr

Mercredi 7 décembre 2005

3^e séance du cycle 2005-2006

L'O.N.U., SES MISSIONS, SON AVENIR

par S.E. Alain DEJAMMET

ambassadeur de France, ancien ambassadeur aux Nations-Unies

à 20 h 30 précises

Brasserie *Le François-Coppée*, premier étage
1, boulevard du Montparnasse, 75006 Paris (métro Duroc)

Participation aux frais : 5 €. Étudiants et chômeurs : 2 €.

Anne Bernet : l'exemple de Charette

■ La salle du François-Coppée était comble ce mercredi 16 novembre pour entendre Anne Bernet présenter *Charette champion de la fidélité*. Notre collaboratrice, auteur de tant de grands livres d'histoire notamment sur les guerres chouannes et vendéennes et dont le talent d'écrivain et de conteur est connu de tous, a tenu l'assistance en haleine en faisant revivre comme si elle l'avait côtoyé, dans ses défauts comme dans ses grandeurs, le héros de la Vendée dont la République eut tant de mal à venir à bout et qui plaça toutes ses forces et jusqu'à son honneur au service de son Roi.

Une soirée inoubliable, qui a montré à tous ce que signifie être royaliste.

M.F.

Bordeaux : Une réunion réussie

■ C'est le 15 novembre dernier, dans le cadre chaleureux du restaurant "Le Xaintrailles", à Bordeaux, qu'a eu lieu le dîner-débat de rentrée de la fédération Aquitaine (regroupant les départements de la Gironde, de la Dordogne, du Lot-et-Garonne et du Gers) de l'Action française.

Après un *tôte* vibrant porté à la France qui a dit "Non" le 29 mai, le délégué régional, Vincent Gaillère, a mis en garde les souverainistes contre le génie funeste de la division et de l'extrémisme, alors qu'il conviendra au contraire, lors d'événements qui ne vont pas manquer de se précipiter, de saisir les occasions qui s'offriront à nous et d'unir les bons Français en un puissant parti des Politiques.

L'orateur Olivier Pichon, directeur de *Monde et Vie*, a d'autant plus acquiescé à la faillite du régime républicain qu'il a assisté, comme enseignant, pendant trente-cinq ans, à la disparition du magistère moralisateur de la Laïque.

De l'école de l'an 2000, M. Pichon a dressé un portrait d'un réalisme cru : trop d'élèves coûtant trop cher, trop de profs imbibés du pédagogisme stérile des I.U.F.M. et I.N.R.P. Les solutions sont pourtant connues : abolir ces véritables séminaires de la gauche caviar et le collège unique, ramener à quatorze ans l'âge de la scolarité obligatoire, favoriser la sélection et l'élitisme, les concours vraiment égalitaires, l'apprentissage dans les C.F.A., enfin augmenter le nombre de jours de travail effectifs.

S'il ne semble pas que le Mammouth Éducation nationale puisse résister longtemps à la plaie d'autorité des proviseurs et principaux – qui doivent retrouver le pouvoir d'exclure définitivement un perturbateur – il ne tient qu'à nous, contre-révolutionnaires, d'occuper l'espace ainsi libéré dans le champ culturel par la gauche ; grâce à l'Internet (www.order.son.ecole, excellent site de M^{me} Coffinier), les parents peuvent

sortir du ghetto et s'associer pour créer des écoles de haute qualité ; de même, S.O.S. Éducation et ses soixante-dix mille adhérents constituent un groupe de pression efficace sur le ministère. Il faut poursuivre, la décentralisation et intéresser les parents, par le paiement d'une contribution même modique, à leur fonctionnement.

Bref, les raisons d'espérer en la vitalité de la civilisation helléno-latine sont nombreuses, et de plus en plus, c'est à l'ordre qu'appartiendra l'avenir.

Par ses permanences (quatrième jeudi de chaque mois de 16 h à 17 heures, au café La Concorde (Bordeaux) et ses manifestations diverses (hommage à Marie-Antoinette, le 16 décembre, à 13 h 45 au Musée des Arts décoratifs), l'A.F.-Aquitaine s'emploiera de son mieux à les faire valoir.

A.F. Aquitaine

Le souvenir du général Franco

■ Samedi 19 novembre, nous étions plusieurs jeunes murrassiens à nous retrouver à l'aéroport de Madrid.

Nous avons participé durant deux jours aux commémorations marquant la mort de José Antonio Primo de Rivera (1903-1936), fondateur de la Phalange, et celle du général Franco (1892-1975), chef de l'État espagnol durant plus de trente-cinq ans ; tous deux morts un 20 novembre.

Les cérémonies ont commencé par une manifestation organisée par la Phalange au cœur de Madrid.

Un millier de personnes y ont participé, beaucoup portant la chemise bleue, symbole de ce mouvement. Les orateurs se sont succédé devant une foule enthousiaste.

L'après-midi même, rendez-vous était donné dans la majestueuse basilique de Santa Cruz del Valle de los Caidos érigée à la mémoire de toutes les victimes de la guerre civile espagnole. 6000 personnes ont assisté à la messe commémorative, célébrée en présence de la marquise de Villaverde, fille du Caudillo. À la fin de cette cérémonie émouvante, le *Cara al sol*

(l'hymne franquiste) a été entonné par l'assistance.

Cette journée chargée s'est achevée par un dîner animé où les jeunes Espagnols ont eu l'occasion de rencontrer de jeunes Français.

Le dimanche a eu lieu la traditionnelle manifestation place de l'Orient à Madrid. Devant 3000 participants, des orateurs venus de toute l'Espagne, mais aussi de l'étranger, ont pris la parole sous les ovations de la foule. L'immigration, l'avortement, la place de la femme dans nos sociétés occidentales ainsi que les consé-

quences d'une mondialisation incontrôlée ont été quelques-uns des thèmes abordés. Une contre-manifestation de groupuscules gauchistes n'a pas réussi à perturber le rassemblement.

Ainsi s'est déroulé l'hommage rendu au général Franco dont on ne saurait trop rappeler qu'il a vaincu le communisme, arrêté les armées de Hitler sur les Pyrénées et restauré la monarchie, se montrant ainsi un grand serviteur de l'Espagne et de l'Occident chrétien.

Laurent du MONTEL



ASSOCIATION DÉCLARÉE

10, RUE CROIX-DES-PETITS-CHAMPS,
75001 PARIS
TÉL : 01-40-13-14-10 - FAX : 01-40-13-14-11
DANS LA LIGNE DU MOUVEMENT FONDÉ
PAR PIERRE JUHEL

DIRECTOIRE

PRÉSIDENT : PIERRE PUJO

VICE-PRÉSIDENT :

STÉPHANE BLANCHONNET

CHARGÉS DE MISSION

FORMATION : PIERRE LAFARGE

SECRETARE GÉNÉRAL DES ÉTUDIANTS :

THIBAUD PIERRE

ADMINISTRATION :

Mlle DE BENQUE D'AGUT

COTISATION ANNUELLE :

MEMBRES ACTIFS (32 €),

ÉTUDIANTS, LYCÉENS, CHÔMEURS (16 €),

BIENFAITEURS (150 €)

LE MONDE ET LA VILLE

DISTINCTION

● Nous avons appris avec plaisir que le docteur Martial HENRY, président du conseil d'administration du centre hospitalier de Mayotte, ancien vice-président du conseil général, a été promu commandeur dans l'Ordre national du mérite (promotion du 11 novembre 2005). Le docteur Martial Henry a été l'initiateur du service de santé à Mayotte il y a un quart de siècle et lui a donné un grand développement. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

CONFÉRENCE

● PRÉSENCE DE LA VARENDE. Samedi 10 décembre à 14 h 30, Hôtel des Œuvres hospitalières de Malte, 42 rue des Volontaires, Paris 15^e, conférence sur *Les chevaliers de Malte dans l'oeuvre de la Varende*.

– Partie historique, par le marquis Alain de TONQUEDEC.

– Partie littéraire, par le vicomte Henri de LA MOTTE de BROÛNS.
Téléphone : 02.31.80.84.07.

INFORMATIONS

● RADIO-SILENCE. Le prochain dîner-débat aura lieu le mercredi 14 décembre 2005 à 19 h 30 précises au Restaurant "Le Grenadier", gare d'Austerlitz, Paris 13^e. Invité d'honneur : P. Eduard Marie GALLEZ : *Du Nazarisme à l'Islam*.

Inscriptions à *la Voix du Silence*, 5 rue Dufrenoy, 75116 Paris. Prix : 25 euros.

● LA FÉDÉRATION AQUITAINE DE L'A.F. organise le vendredi 16 décembre à 13 h 45 une visite-conférence de l'exposition *Marie-Antoinette à Versailles* au Musée des Arts Décoratifs, 39 rue Bouffard à Bordeaux. Participation : 8 euros par personne.

● CHOEUR MONTJOIE-SAINT-DENIS. Une vente promotionnelle de ses œuvres se déroulera le samedi 10 décembre 2005 de 15 à 19 heures en son siège social "Chez Valérie", 21 rue Campagne-Première, Paris 14^e.

● S.O.S. TOUT-PETITS. Une prière de réparation et d'intercession aura lieu le samedi 10 décembre 2005 à 14 h 30 sur le parvis de Notre-Dame de Paris à proximité de la statue de Charlemagne. Métro Cité.

Philippe Ariès

par
François LEGER

J'ai reçu, il y a quelques semaines, un livre américain tout à fait remarquable consacré à ce cher ami trop tôt disparu. Son auteur est un éminent écrivain, Patrick H. Hutton, professeur émérite à l'Université du Vermont. J'aurais dû parler plus tôt de ce volume,

L'écrivain anglais Patrick H. Hutton sait louer Ariès de l'intérêt qu'il portait à notre humanité, dans ses changements comme dans ses traditions.

mais suis devenu l'un de ces vieillards pour lesquels tout devient problème. Je vais pourtant surmonter les difficultés que je m'étais inventées, et voici ce que je veux dire de ce livre.

Il est écrit en anglais, ce qui n'est pas pour moi un problème car j'ai si longtemps parlé et écrit dans cette langue que je suis encore capable de l'utiliser sans difficultés majeures, et puis, l'essentiel n'est pas là. L'essentiel est qu'évoquer la mémoire de Philippe Ariès est pour moi un si impérieux devoir que je me reproche de ne pas l'avoir déjà mieux rempli et me reprocherais profondément de ne pas m'y être remis, avant d'aller bientôt le rejoindre dans cet autre monde où, à juste titre, il m'accueillerait vertement pour mon silence.

Alors, faisons notre devoir.

De la comptabilité à l'histoire

Ariès était né, comme moi, en 1914. Sa mère, fort jolie personne, appartenait à une famille aristocratique longtemps émigrée à La Martinique, son père était un Bordelais, ingénieur de grande classe qui a joué un rôle décisif dans l'électrification de la France rurale. Ce père eut souhaité que son fils suivît la même carrière, mais celui-ci avait cette perspective en horreur et, achevant pour le moment des études secondaires où il s'ennuyait déjà. Il n'avait aucune envie d'affronter des technicités qui d'avance le rebutaient... Je ne sais pourquoi sa famille vint s'installer à Paris. Je sais seulement qu'elle était passionnément A.F. et que Philippe, qui devint alors élève du lycée Jeanson de Sully, adhéra immédiatement à la section de l'Action française qui existait dans ce lycée.

Il réussit ensuite à passer sans problème ses deux baccalauréats ; après quoi, on le retrouve à Grenoble où, Dieu sait pourquoi, il suit le cours de l'excellent philosophe catholique Jacques Chevalier et décroche son premier certificat de licence sur l'*Histoire du Moyen-Âge*.

J'ignorais alors son existence, mais ai plus tard compris qu'il fut

quelque temps aide-comptable dans une des affaires de son père, où celui-ci l'avait expédié, à titre de sanction pour sa fainéantise.

Cette fainéantise ne devait pas être durable car, bientôt, il se montra beaucoup plus travailleur que prévu dans son nouvel emploi. Heureusement surpris, son père lui demanda alors ce qu'il aimerait faire dans la vie, et obtint, comme réponse, qu'il voudrait aller à Paris, étudier en Sorbonne l'histoire et la géographie. Cette proposition n'ayant rien de subversif fut acceptée et, une fois à Paris, le jeune Ariès y obtint sans problème son diplôme de licence, après quoi il gagna un titre supérieur, en présentant un sérieux travail sur *Les commissaires examinateurs du Châtelet de Paris au XVI^e siècle*. C'est à cette époque que je fis sa connaissance et appris, sur son passé, le peu que je viens d'en raconter.

Étudiant d'A.F.

Nous sommes vite devenus grands amis. Nos deux familles étaient A.F., nous l'étions comme elles. Je m'occupais intensément à Paris de l'organisation de sa section d'étudiants dont le siège était 33 rue Saint-André-des-Arts. Maurras y venait quatre ou cinq fois par an, présider les conférences du *Cercle d'études politiques* dont j'avais la charge. Il fallait que le texte du conférencier fût alors bien tapé et lisible, car Maurras étant sourd, n'aurait pas, sans cette aide, pu commenter les propos du conférencier. Ariès fut l'un de ceux-ci ; mais je ne me souviens ni du sujet qu'il traita, ni des commentaires de Maurras, ni de la date de cette séance.

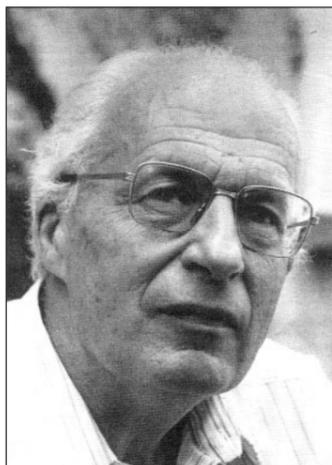
Je me souviens en revanche qu'étant allé moi-même en vacances aux environs d'Arcachon, au Mouleau, durant l'été 1939, Ariès y était avec ses parents et venait d'échouer à l'agrégation d'histoire. Reçu peu après, au concours des officiers de réserve, il se remit à préparer l'agrégation d'histoire, mais échoua une seconde fois à ce concours en 1941.

Chose normale à son âge, il avait eu à cette époque une aventure sentimentale. M. Hutton n'en parle pas, mais je m'en souviens. Une de ses admiratrices grenobloises était venue relancer Ariès à Paris. Il ne voulait absolument pas la revoir, mais il fallait quand même la loger, au moins pour une nuit et lui payer son billet de retour car elle n'avait pas un sou et Philippe non plus. Il ne voulait pas en parler à ses parents, aussi fut-ce moi qui dus fournir les fonds. Ce fut fait... et il m'a remboursé peu après.

L'atmosphère de l'époque...

J'eus alors une étrange aventure. Ayant été reçu à l'examen des officiers de réserve, je fus affecté à une unité qui prit position à la

frontière de l'Est, en face des forces allemandes. Nous étions sous les ordres d'un officier qui avait l'air normal mais qui, un beau jour de juin 1940, nous donna l'ordre d'enterrer dans un champ tous nos documents personnels.



Philippe Ariès

Ainsi fut fait. Dès que la chose fut achevée, il nous mit en marche et nous fit traverser les quelques centaines de mètres qui nous séparaient du front allemand. Là, il s'arrêta, s'avança de quelques pas vers les Allemands et leur cria dans leur langue qu'il voulait voir leur commandant. Celui-ci se présenta ; notre capitaine lui annonça alors qu'il se rendait ainsi que ses soldats. L'Allemand ne se fit pas prier. Sur l'ordre de notre capitaine, nous remîmes alors nos armes à ces Allemands qui les prirent et nous conduisirent derrière leur ligne. Nous étions devenus leurs prisonniers. Nos soldats étaient stupéfaits, moi aussi, je revois encore leurs visages. J'avais honte pour eux et pour moi. Il m'est horrible de raconter ce cauchemar mais je n'en change pas un trait !...

En tout cas, j'en ai fini pour un moment avec Ariès qui avait la chance de n'y être pas et que je n'ai pas revu, avant à peu près trois ans, consacrés par moi à l'activité inattendue de prisonnier-ouvrier-briquetier dans une usine de l'Allemagne de l'Est, aux environs de la ville d'Esbach. On n'y était pas trop mal. ce fut un peu longuet mais j'y ai eu la chance d'avoir comme compagnon de captivité, un certain Bellanger qui devint un de mes grands amis.

À cette époque, un jour dans une autre ville allemande, un prisonnier français était dans un garage, en train de réparer une bagnole en compagnie de son propriétaire allemand. Soudain surgit un inconnu qui, brandissant son fusil, marcha vers l'Allemand en lui hurlant des injures. Lorsqu'il arriva au niveau du Français, celui-ci fit soudain un geste brusque qui jeta par terre le fusil de l'agresseur, lequel, sans demander son reste, se sauva à toute vitesse.

Plus civilisés que je ne l'imaginai, les Allemands avaient alors dans leur législation, une clause en faveur des prisonniers étran-

gers qui, entourés d'Allemands, auraient l'occasion de sauver la vie de l'un de ceux-ci... Cet étranger obtiendrait du même coup, et sa libération et celle d'un de ses compatriotes prisonniers. Le Français qui venait de faire sauter le fusil de l'agresseur d'un Allemand, se trouva donc dans cette position.

Il était parisien ; rentré à Paris, dûment libéré, il rendit visite à sa petite amie qui travaillait dans un minuscule magasin à la réparation de vêtements usagés. Ils bavardèrent avec joie et il lui apprit qu'il avait le droit de faire libérer un autre prisonnier, mais ne s'en était pas encore occupé. Tout de suite, la copine s'écria qu'elle connaissait quelqu'un qu'il pourrait sauver. Les malheureux parents de l'individu en question habitaient au cinquième étage d'un immeuble de sa rue. C'était un vieux ménage sans grandes ressources, et la vieille dame pleurait toute la journée sur le sort de son fils. Le "libéré", auquel sa copine raconta cette histoire, était un brave garçon. Il alla faire la connaissance de la vieille dame, eut pitié d'elle et décida de faire revenir son fils. Je n'en dirai pas plus. Cette vieille dame était ma mère. J'étais le prisonnier, et, un beau jour, deux officiers allemands vinrent dans mon camp de travail en Allemagne m'annoncer que je serais bientôt libéré. Je suis alors en effet quelques semaines plus tard chez mes parents. Je n'ai prévenu personne, j'ai monté leurs cinq étages, j'ai sonné. Ma mère m'a ouvert. en me voyant, elle a crié « André » pour appeler mon père et est tombée dans mes bras en pleurant. Mon père est arrivé en courant. En me voyant, il a aussi ouvert les bras et, en nous embrassant, nous avons, tous les trois, pleuré de notre bonheur.

Je m'excuse de cette digression (qui nous a au moins remis dans l'atmosphère de l'époque) et reviens à Ariès.

L'historien des familles françaises

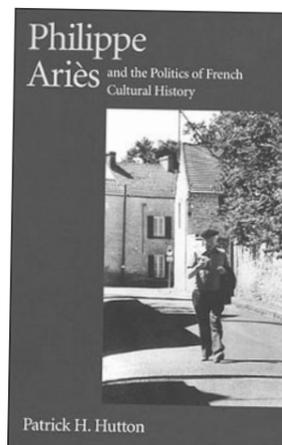
Il n'avait pas perdu son temps, malgré la déception de ses échecs à l'agrégation. Ayant fait la connaissance de Daniel Halévy, ils sympathisèrent et bientôt il devint l'un des familiers de ce brillant intellectuel. Pour gagner sa vie, il commença par trouver une place d'ins-

pecteur à l'*École des cadres* de la Chapelle-en-Serval, puis en 1943, devint directeur du *Centre de documentation des Fruits et agrumes*. Ce titre est assez inattendu, car il ne connaissait rien ni aux fruits ni aux agrumes, mais il se plut probablement dans cette place car il la conserva... pendant 37 ans.

En 1943, il publia son premier livre intitulé *Les Traditions sociales dans les pays de France*. Il y parlait longuement de la crise de l'adolescence dans la société française et y reviendra, car bientôt il deviendra l'historien des familles françaises, décrivant leurs attitudes au cours des âges, devant la vie, les souffrances et la mort.

Ses travaux intéressèrent les Américains et il fit en 1965, un premier séjour aux États-Unis qui sera suivi de plusieurs autres dont un dura six mois pendant lequel il enseigna je ne sais quoi dans une université.

Devenu en 1978, directeur en France à l'*École des Hautes Études en sciences sociales*, il resta quatre années dans ces fonctions, puis mourut en 1984. Il avait soixante-dix ans.



Dans son beau livre, Patrick H. Hutton sait louer Ariès de l'intérêt qu'il portait à notre humanité, dans ses changements comme dans ses traditions. Il le dit en anglais et cette langue a une souplesse que n'a pas la nôtre. Elle fait le charme de ce bouquin dont la valeur est réelle.

* Le titre du livre de Patrick H. Hutton est : *Philippe Ariès and the Politics of French Cultural History*. Il est publié par l'*University of Massachusetts Press, Anherst and Boston*.

L'ACTION FRANÇAISE TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an)	76 €	5. Abonnement de soutien (un an)	150 €
2. Premier abonnement Étranger (un an)	85 €	6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an)	45 €
3. Abonnement ordinaire (un an)	125 €	7. Outre-mer (un an)	135 €
4. Abonnement de six mois	70 €	8. Étranger (un an)	150 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom
Adresse
..... Tél.
Ville Code postal

Entourez le numéro correspondant à votre abonnement

Bulletin à retourner à L'Action Française 2000

10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris - C.C.P. Paris 1 248 85 A